

Age de la retraite :

L'AVS À 63 ANS
POUR LES FEMMES ?
UN SCANDALE !

Jeudi 24 février, le Comité national – composé des POCH, du PSO, du PdT et du PSA tessinois – a déposé l'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite. Celui-ci devrait être abaissé d'un an chaque année suivant l'adoption de l'initiative, jusqu'à 60 ans pour les femmes et 62 ans pour les hommes, avec maintien des rentes actuelles. Une réduction ultérieure à 60 ans pour les hommes est explicitement prévue par l'initiative et devra être exigée dès que les discriminations que subissent les femmes dans l'AVS auront été abolies.

Cette initiative vient à point nommé. L'accentuation du stress au travail et le chômage rendent urgent un abaissement de l'âge de la retraite. Or, au même moment, la commission parlementaire chargée de la dixième révision de l'AVS vient de publier son intention d'élever à 63 ans l'âge de la retraite pour les femmes. Voilà comment, un an et demi après l'adoption des *droits égaux*, Messieurs les bourgeois célèbrent la journée des femmes du 8 mars ! Un véritable scandale, d'autant qu'ils ne cachent pas leur intention de poursuivre leur *égalitarisme* jusqu'à un âge de la retraite commun fixé à 64 ans.

Mise à part l'égalité entre hommes et femmes, la dixième révision de l'AVS devrait aussi introduire l'âge flexible de la retraite. Le projet ne prévoit qu'une marge de deux ans, mais calculée sur 63 ans pour les femmes. C'est inacceptable. Sans compter que ces années de retraite anticipée seraient payées 7 o/o de moins que la rente due normalement. Cela signifie que seuls les salariés disposant d'une bonne caisse de pension ou d'une fortune pourront prendre une retraite anticipée sans réduction de leur niveau de vie. Le Conseil fédéral a lui-même préparé ce coup bas en posant comme condition à la commission que la dixième révision ne devrait pas impliquer des cotisations supplémentaires. Enfin, la commission ne propose que des adaptations formelles en matière d'égalité des sexes qui laissent de côté les revendications les plus importantes des femmes.

L'abaissement de l'âge de la retraite que nous proposons ne sera évidemment pas gratuit. Mais il apporterait une importante amélioration des conditions de vie et de travail à un prix très bas. Il est temps que le Parti socialiste et l'Union syndicale soutiennent officiellement cette initiative contre les scandaleux projets de la dixième révision de l'AVS.

La Brèche

La brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale



Contre la crise et les
diktats du patronat,

CEUX DE LA
TRIBUNE
ET DE MATISA
MONTRENT
LA VOIE!

Europe, Etats-Unis :

LES DROITS DES FEMMES
AU PRESSOIR
DE L'AUSTÉRITÉ

CINQUIÈME CONGRÈS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ AVEC LE SALVADOR

Vendredi 18 février s'est ouvert à Genève le Cinquième Congrès de Solidarité avec le Salvador. Lors de la séance publique d'inauguration, en présence du représentant du FDR-FMLN pour la Suisse et l'Autriche, et des ambassadeurs du Vietnam et du Nicaragua auprès des organisations internationales, une quinzaine d'organisations ont affirmé leur soutien à la lutte révolutionnaire du peuple salvadorien et à ses organisations représentatives. Les trois partis de la gauche (Parti socialiste genevois, Parti du travail, Parti socialiste ouvrier/IVe Internationale) ont pris la parole ainsi qu'un représentant de milieux ecclésiastiques. Puis ce fut le tour du secrétaire de la Coordination nationale des comités de Suisse et du représentant du FDR-FMLN, qui insista sur les grands succès obtenus ces derniers temps par les forces révolutionnaires au Salvador.

Du samedi matin 19 au dimanche soir 20 février, les délégués de quatorze pays européens ont travaillé en assemblée générale puis en commissions, ce qui a permis un riche échange d'expériences.

L'assemblée finale a adopté une série de textes concernant entre autres le renforcement de la collaboration, dans tous les pays, avec le FDR/FMLN, l'importance des organisations de masse au Salvador, la nécessité, pour les comités, de concevoir leur action de solidarité avec la lutte armée du peuple salvadorien comme une activité à long terme. Le congrès a également approuvé une déclaration finale, que nous reproduisons ci-dessous :

« Le Ve Congrès européen des comités de solidarité avec El Salvador rend publique au terme de ses travaux la déclaration suivante :

1. Nous affirmons notre appui total à la lutte que livre le peuple salvadorien pour défendre ses justes aspirations à une transformation profonde des actuelles structures sociales.

2. Nous reconnaissons dans le Front démocratique révolutionnaire et le Front Farabundo Martí de libération nationale l'avant-garde de ce peuple en lutte, dans ses différents aspects politiques et militaires. Nous voyons dans le FDR/FMLN le résultat de différents processus d'accumulation de forces, qui, actuellement, avec un projet stratégique commun, avancent avec le peuple vers un processus irréversible. L'unité du FDR/FMLN est la garantie de la victoire.

3. Nous reconnaissons les organisations syndicales et de masse. Nous pensons que dans la situation actuelle de la lutte de libération, le développement de nouvelles formes de lutte et d'organisation des travailleurs et des paysans salvadoriens est de la plus haute importance. Pour cela, nous voulons manifester notre appui décidé à ce processus de mobilisation et de participation du peuple, en reconnaissant le rôle fondamental de la Coordination révolutionnaire des masses (CRM) dans le cadre du FDR/FMLN.

4. De même, nous soulignons le travail des organisations religieuses et humanitaires, qui par leur travail de constante dénonciation des violations des droits de l'homme, contribuent quotidiennement à montrer à l'opinion publique mondiale le génocide souffert par le peuple salvadorien.

Nous voyons avec satisfaction comment dans les zones libérées le peuple salvadorien prend dans ses mains la tâche de construire la nouvelle société.

Nous réaffirmons notre décision de donner notre appui solidaire à la lutte du peuple salvadorien et de redoubler nos efforts pour dénoncer l'interventionnisme nord-américain.

JUSQU'À LA VICTOIRE FINALE.
Le Ve Congrès européen »

Assemblée publique :

"QUELLE DÉFENSE DE L'EMPLOI ?"

avec :

Pierre Duvoisin, conseiller d'Etat socialiste,

Pierre Guénat, Parti ouvrier et populaire (POP),

Vitaliano Menghini, Colonies libres italiennes (CLI),

Charles-André Udry, Parti socialiste ouvrier (PSO),

et un délégué du Conseil de fabrique d'Olivetti d'Yverdon (Italie).

YVERDON, vendredi 11 mars,
20h.15, Aula magna du
Château d'Yverdon

MATISA, dernière minute :

UNE NÉGOCIATION DANS LE DOS DES GRÉVISTES ?

Mardi 22 et mercredi 23 février des bruits insistants circulent parmi les travailleurs : les directions de la FTMH et de la FCOM négocieraient un accord qui accepterait la logique des licenciements refusée clairement par les travailleurs lors de leurs assemblées générales. Les propositions des directions syndicales seraient les suivantes : constitution d'un tribunal arbitral; simple report des licenciements; augmentation du chômage partiel; examen de départs volontaires (quels départs volontaires, ceux des grévistes, peut-être ?) pour des travailleurs désirant quitter Matisa avec en corollaire une diminution du nombre de licenciements; amélioration du plan social et paiement par l'entreprise des jours de grève. Drôles de méthodes puisque jamais ces propositions syndicales n'ont été ni discutées ni acceptées préalablement par une assemblée générale des grévistes.

Or elles vont complètement à l'encontre de celles des grévistes qui ont bien compris que ce n'est que parce qu'ils sont en grève qu'ils pourront faire reculer la direction sur son plan de licenciements. Ghelfi veut-il faire passer un accord à tout prix avant la séance du Comité fédératif de la FTMH, qui se réunit jeudi 24 février pour décider ou non du soutien national de la FTMH ? Les dirigeants syndicaux considèrent-ils que la grève de Matisa est une grève "sauvage", comme ne cesse de le répéter à la presse la direction du trust ?

Une négociation ainsi emmanchée ne peut qu'affaiblir la cause des travailleurs en grève. 23 février 1983

Amérique latine :

Manifestation silencieuse en solidarité avec les détenus-disparus (il y a 90 000 disparus) chaque dernier jeudi du mois Lausanne, place Saint-François, de 12h. à 13h.

Manifestation organisée entre autres par les partis de gauche, des syndicats, les différents comités de solidarité avec les peuples d'Amérique latine et centrale, des organisations d'entraide, de femmes, pacifistes. Une manifestation semblable a lieu aussi à Genève chaque dernier jeudi du mois.

À PROPOS

Fribourg :

Oui à la sécurité,
Non à la priorité
aux transports routiers =
vote BLANC au crédit routier

La politique des autorités, tant fédérales que cantonales, en matière de transports, a toujours été de prioriser les transports routiers. Il en a résulté une accélération de la motorisation qui accroît les risques pour les voyageurs et qui est coûteuse sur le plan social comme au plan de l'environnement.

Le crédit routier proposé en votation cantonale prévoit des corrections destinées à améliorer la sécurité. Ces projets doivent être réalisés. Mais le gouvernement propose en même temps, et parfois au même endroit, des investissements destinés à augmenter la fluidité du trafic et la vitesse des véhicules, donc à accroître l'attractivité des transports routiers. Cela, le PSO le refuse. D'autre part, les 30 millions du crédit routier se situent dans le prolongement d'une politique qui donne la priorité à la route et aux transports individuels. Cela, le PSO le refuse également.

La priorité doit être accordée aux transports en commun, urbains et interurbains, qui sont moins dangereux et moins polluants que les voitures individuelles et les poids lourds. On créerait ainsi des places de travail bien plus stables que celles liées aux crédits routiers successifs. C'est pourquoi le PSO propose d'affirmer, par un vote blanc, la nécessité d'améliorer la sécurité dans le cadre d'une autre politique des transports que celle préconisée par le gouvernement.

PSO, section Fribourg

Le PSO dans la solidarité avec les grévistes de la "Tribune de Genève"

Dans un délai très court, les sections du PSO ont organisé la solidarité avec les grévistes. A Genève, dès le deuxième jour, le PSO a distribué un tract devant les principales entreprises de la métallurgie informant des buts de cette grève. A Berne, Bâle, Zurich et Winterthur, des tracts ont été diffusés devant les imprimeries. Dans les premiers jours du mouvement, l'ensemble des sections du PSO ont versé en tout près de 1 500 fr. en contributions de solidarité. Partout, nous nous sommes efforcés de réaliser un soutien unitaire du mouvement ouvrier aux travailleurs de la Tribune de Genève en lutte pour la défense de leurs droits syndicaux. A Genève, à la demande du SLP et de l'USL, nous avons immédiatement participé à un comité de soutien avec l'Union des syndicats du canton de Genève (USCG), la Fédération des syndicats chrétiens de Genève (FSCG), le Parti socialiste genevois (PSG), le Parti du travail (PdT), la Jeunesse socialiste (JS) et le MPMT (Ministère protestant dans le monde du travail).

Genève :

MEETING
avec Arlette Laguiller
et Alain Krivine
mercredi 23 mars,
20h.30, Salle communale
des Eaux-Vives
cf. page 10

SOMMAIRE

EDITORIAL

- Age de la retraite : l'AVS à 63 ans pour les femmes ? Un scandale ! 1
- SOCIAL**
- Industrie graphique : les leçons de la "Tribune" "Tribune de Genève" : après quatre jours de grève, les travailleurs gagnent la première manche ! 3
- Matisa : grève contre les licenciements 4
- Entretien avec le secrétaire de la commission d'entreprise de Matisa 4
- Horlogerie : riposte chez Hélios 4
- Abaissement de l'âge de la retraite à 60/62 ans : l'initiative a abouti ! 5
- Fonction publique bernoise : une pétition pour les 40 heures 5
- DOSSIER**
- Europe, Etats-Unis : les droits des femmes au pressoir de l'austérité 6-7
- En Suisse : les femmes trinquent... et les profits se grisent 7
- Etat espagnol : 37 et 29 ans de prison pour cause d'avortement ! 7
- FEMMES**
- Genève, procès contre le viol : une tribune publique pour dénoncer le viol comme un crime 8
- Rothenthurm contre le DMF et sa place d'armes : le mouvement ouvrier pourrait s'en inspirer 8
- INTERNATIONAL**
- ETAT D'ISRAEL : les pères tranquilles du massacre 9
- ITALIE : un compromis au goût de défaite 9
- FRANCE, à la veille des municipales : le gouvernement contre les travailleurs de l'automobile 10
- République Fédérale Allemande (RFA) : "Ensemble contre la crise, Kohl et le capital" 10
- À LIRE**
- Le nazisme vu par la "Voix Ouvrière" et l'"Humanité" : ils n'ont rien appris de l'Histoire 11
- L'ÉVÉNEMENT**
- L'OTAN planifie la guerre nucléaire préventive 12
- Armements : la barbarie en trois mots 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . .	22,50
une année, env. ouverte . . .	45.-
une année, env. fermée . . .	55.-
une année, étranger (Europe) . . .	80.-
abonnement de soutien . . .	100.-

Pour toute correspondance :
La Brèche, 8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne.
CCP 10 - 25 669

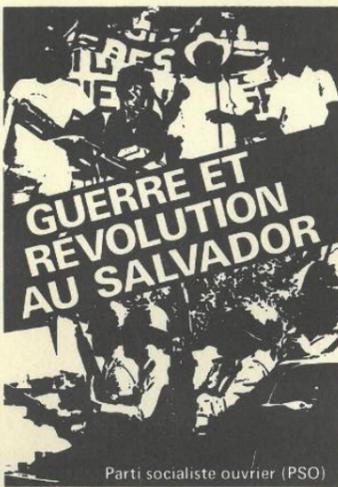
Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

- Parti Socialiste Ouvrier (PSO) /La Brèche, case postale 13, 2500 Bienne 032 / 22 95 47
- case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
- case postale 28, 1700 Fribourg 6
- case postale 858, 1211 Genève 3 022 / 20 68 02
- 8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne 23 05 91
- case postale 1532, 2002 Neuchâtel
- case postale 485, 1400 Yverdon



Parti socialiste ouvrier (PSO)

Quatrième Internationale

janvier - février - mars 1983

SOMMAIRE

EDITORIAL
Retour de la garde au Brésil 3
Dang Innon
Nouveaux communistes politiques pour le Brésil 11
Ernest Mandel
Défense de la révolution permanente 43
NOTES DE LECTURE
Alexandre Zabala. Le socialisme et son... révolution 101
Jacques Rapin. Histoire du Parti communiste international 117

ABONNEMENTS - 1 an - 4 NUMÉROS

FRANCE	ALTRÉS PAYS
AD ordinaire 50 francs français	AD ordinaire 100 francs belges
AD étudiant 30 francs français	AD étudiant 60 francs belges
Chèque et ordre de P.P.	Payable en
F.B.E.	Mandat, virement, chèque pour le compte C.C.B.E. n° 001 10281112 de
3, rue Richard Lenoir	Quatrième Internationale
9100 MONTREUIL	28, rue Flanion
FRANCE	1070 BRUXELLES
	BELGIQUE

En vente à nos librairies La Taupe, 8bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne et 22, rue Saint-Léger, 1204 Genève.

Industrie graphique :

Dans les arts graphiques comme dans toute l'industrie, la crise a toujours le même visage pour les travailleurs : détérioration des conditions de travail, baisse des salaires et licenciements. A la Tribune de Genève, la direction a tâté le terrain dans plusieurs directions : horaire "souple", baisses de salaire, refus de la compensation du renchérissement, chômage "à la carte", menaces de licenciements...

Qui dit attaque aux acquis des travailleurs dit aussi mise en cause du contrat collectif et donc de la liberté d'activité syndicale dans l'entreprise. En effet, la direction de la Tribune de Genève a toujours trouvé la commission ouvrière et les syndicats sur son chemin. Pour pouvoir dénoncer les accords internes et vider le contrat collectif de son contenu, il fallait aussi décapiter l'organisation des travailleurs dans l'entreprise. C'est ce qu'a essayé la direction de la Tribune en licenciant brutalement le président de la commission ouvrière.

Les événements de la Tribune ne sont pas exceptionnels... Depuis plusieurs années, l'ASAG (association pa-

Les leçons de la «Tribune»

tronale de la branche) cherche à affaiblir les syndicats en maintenant hors contrat collectif une frange croissante de travailleuses et de travailleurs (dans le secteur de la saisie de texte). Cette guerre d'usure est combinée à une attaque plus directe contre les militants syndicaux, qu'on cherche à licencier sous divers prétextes, en violation de la convention collective (les quatre hommes de confiance du SLP - Syndicat du livre et du papier - chez Jean Frey à Zurich avant Claude Reymond à Genève). Cette "chasse aux sorcières" contre les syndicalistes est bien sûr le pendant d'une mise en cause systématique des intérêts ouvriers.

De ce point de vue, la lutte de la Tribune de Genève illustre bien le climat de confrontation dans lequel se négocie le renouvellement du contrat collectif. L'ASAG a déjà clairement laissé entendre qu'elle n'envisageait aucune amélioration du contrat actuel ! Le patronat a dénoncé l'accord sur la compensation du renchérissement, qui concerne l'ensemble de la branche... Pour résister, il faut renforcer le syndicat autour de revendications matérielles comme les cinq semaines de vacances. Mais il s'agit aussi d'obtenir rapidement l'extension du champ d'application du contrat, notamment aux travailleuses et travailleurs de la saisie de texte. De plus, il est vital d'imposer une meilleure protection des droits syndicaux dans l'entreprise. Et pour atteindre ces objectifs, la fusion du Syndicat du livre et du papier et de l'Union suisse des lithographes est une priorité décisive.

La grève de la Tribune a montré enfin une chose : quand le patronat durcit le ton, il n'y a pas d'autre issue pour les travailleurs que la mobilisation et la lutte. Les contrats collectifs sont des instruments utiles à condition de pouvoir en imposer l'application ! Or, en dernier recours, il n'y a que la grève qui permette aux travailleurs de faire valoir leurs droits. La paix du travail ne permettra jamais de faire reculer les patrons qui violent le contrat collectif ou cherchent à le vider de tout contenu. Merci aux travailleurs de la Tribune d'avoir rappelé cette leçon élémentaire de la lutte des classes !

J. Borgeaud



photo la brèche

Tribune de Genève :

APRÈS QUATRE JOURS DE GRÈVE, LES TRAVAILLEURS GAGNENT LA PREMIÈRE MANCHE!

"Ils sont tarés !" s'exclame Claude Reymond, alors qu'il lit une lettre d'avertissement de la direction dirigée contre ses activités syndicales dans l'entreprise. C'est le prétexte dont se saisit la direction pour le licencier sans délai. Mais ses collègues ne l'entendent pas de cette oreille. La grève est décidée pour le retrait sans condition de cette sanction. C'est l'organisation et le déroulement de cette grève que décrit un militant syndical, travailleur à la Tribune, dans l'entretien que nous publions ci-dessous.

Après 4 jours, les grévistes obtiennent un premier résultat important : Claude Reymond continue de toucher son salaire, sans pourtant être autorisé à regagner l'entreprise, et cela jusqu'à ce que le tribunal des Prud'hommes ait déterminé si la direction pouvait invoquer de "justes motifs". Si le tribunal se prononce contre la Tribune de Genève, Claude Reymond réintégrera l'ensemble de ses droits, comme membre du personnel.

Jusqu'à là il faut poursuivre la solidarité politique et matérielle ! Pour ne pas laisser les grévistes supporter tout seuls les pertes de salaire (environ 100 000 fr.), versez vos contributions au CCP 12 - 2174, Syndicat du livre et du papier (SLP), Genève, mention "Tribune-Solidarité". Adressez les lettres et motions de soutien au SLP, 6, rue des Terreaux-du-Temple, 1201 Genève.

La Brèche : Quelle est l'importance économique de la Tribune de Genève ?

Alain : C'est la plus grande entreprise des arts graphiques. Elle emploie environ 450 personnes. Les 300 travailleurs de la production sont syndiqués presque à 100 o/o au SLP et à l'USL (Union suisse des lithographes).

* Les travailleurs de la Tribune avaient-ils déjà des expériences de lutte ?

— La grève du 7 au 10 février est la première grève spécifique à l'entreprise depuis plus de 40 ans ! Par contre, "la Tribune" a participé à la grève de 1977, qui a permis de gagner les 40 heures, et à la grève nationale de 1980.

* Dans quel contexte la grève a-t-elle été déclenchée ?

— Depuis environ 4 mois il y avait des tensions croissantes dans l'entreprise. La boîte n'avait plus suffisamment de travail pour utiliser à plein son outil de production. De plus, la capacité d'auto-financement de la Tribune était limitée.

En novembre, la direction a présenté une série de mesures destinées à assainir la situation sur le dos des travailleurs. Ce plan comportait entre autres l'annulation de tous les accords spécifiques négociés entre la direction et la commission ouvrière. La direction voulait dénon-

cer l'accord sur le chômage partiel, qui lui rendait plus difficile le déplacement des travailleurs à volonté. Elle prévoyait de diminuer le salaire de 20 travailleurs sous prétexte que leur nouvelle qualification professionnelle — après recyclage — ne justifiait plus leur ancien revenu. Elle entendait ne plus payer les heures supplémentaires, mais les compenser par du temps libre déterminé par elle. Enfin, elle ne voulait donner que 2,7 o/o de compensation du renchérissement, au lieu de 5,7 o/o, prévus par le contrat collectif. Elle menaçait même de licencier 20 à 30 travailleurs en cas de refus de cette mesure.

La brutalité de ce plan patronal plaçait les travailleurs devant un fait accompli, obligeant le personnel à réagir. A mi-décembre, il y a donc eu une assemblée d'entreprise extraordinaire pendant les heures de travail. Plus de 150 travailleurs présents donnèrent mandat à la commission ouvrière d'appeler le jour-même à un débrayage à 6 heures du matin, puis à une assemblée à 8 heures, en cas d'annonce de licenciements ou de réduction de salaires.

* Comment a évolué cette confrontation d'ensemble avant le licenciement de Claude Reymond et la grève de février ?

— En janvier, se sont déroulées

les négociations sur la compensation du renchérissement. La commission d'entreprise a exigé le paiement jusqu'au 28 janvier au plus tard. Le 28 janvier à 13h.15, un quart d'heure avant la convocation de l'assemblée d'entreprise extraordinaire, la direction signait un accord garantissant la pleine compensation depuis le 1er janvier.

Après cette confrontation, la direction convoqua des réunions du personnel atelier par atelier. Lors de l'une d'elles Claude Reymond, président de la commission ouvrière, eut l'occasion de poser quelques questions embarrassantes à la direction. Le jour suivant, il fut convoqué au secrétariat de direction pour recevoir une lettre. La secrétaire le pria de signer une copie pour en confirmer réception. En lisant un paragraphe, dans lequel on lui faisait un procès d'intention, il laissa échapper cette exclamation : "ils sont tarés !". Au même instant, le chef du personnel passait dans son dos, sans qu'il ne l'ait vu. Celui-ci se contenta de lui dire "merci beaucoup" et disparut dans son bureau.

Vendredi matin, Claude Reymond fut convoqué à une réunion où on lui communiqua son licenciement immédiat pour injure à la direction, ainsi que l'interdiction dorénavant de mettre les pieds dans l'entreprise. Cette nouvelle provoqua l'après-midi déjà un débrayage spontané.

* Comment la grève a-t-elle été organisée ?

— Lundi matin à 6 heures, un ordre de grève émanant de la commission ouvrière et des deux sections syndicales locales du SLP et de l'USL fut distribué. Les travailleurs étaient appelés, au fur et à mesure qu'ils arrivaient, à attendre jusqu'à 8 heures devant l'entreprise. L'ordre de grève a été suivi sans hésitation, spontanément.

A 8 heures les travailleurs sont rentrés dans l'entreprise avec les directions des sections syndicales afin de tenir une assemblée. A cette réunion, il fut décidé à l'unanimité de faire grève jusqu'à la réintégration sans condition de Claude Reymond. Régulièrement, des assemblées ont été tenues pour informer du déroulement de la situation et afin de décider des mesures à prendre.

Matisa :

GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS



photo la brèche
Vue du rassemblement de soutien organisé à Renens le samedi 19 février.

Judi 17 février, les travailleurs des ateliers de Matisa, entreprise qui construit des machines pour entretenir ou poser le ballast, les traverses et les rails de chemin de fer entraînent majoritairement en grève. Ils refusent le démantèlement de l'entreprise qui se traduit par les mesures annoncées par la direction : 82 licenciements dont 27 à l'usine de Renens — ce qui implique un arrêt total de la production dans ses ateliers — 16 dans les ateliers de Crissier et 39 parmi le personnel administratif, avec, en plus, 136 travailleurs mis au chômage partiel à 30 o/o. Ces mesures ont comme objectif, selon les déclarations mêmes du vice-président du groupe Canon, la multinationale qui a absorbé Matisa, de "surmonter la crise de Matisa : restructurer ou vendre est une des alternatives parmi d'autres". Le plan social "offert" aux travailleurs est totalement dérisoire : un mois de salaire après licenciement ou complément pendant quatre mois des indemnités de chômage et préretraite.

La direction de Matisa : sous le signe de l'arrogance et du mépris

La direction n'a même pas pris la peine d'informer la commission d'entreprise et les travailleurs des mesures qu'elle allait prendre. C'est par la presse du samedi 12 février qu'ils en ont eu connaissance ! Mardi 15 février, lors de la première assemblée générale qui réunissait l'ensemble du personnel, des ateliers et des bureaux, la direction a refusé toute discussion sur les propositions des travailleurs. Lors des séances de négociations avec les représentants de la commission d'entreprise et ceux des syndicats, elle n'entre même pas en matière sur les propositions votées par la très grande majorité du personnel en assemblées générales, soit pas de licenciements et extension du chômage partiel à tous. Samedi soir 19 février, la direction ne s'est même pas présentée à la séance convoquée par l'Office cantonal de conciliation. Par contre deux de ses

membres sont venus ce soir-là à l'usine et ont sorti des cartons de documents. Qu'ont-ils à cacher de si compromettant ?...

Pour décourager les travailleurs, en particulier ceux du bureau, de participer aux assemblées générales et à la grève, elle ne recule devant aucune méthode : coups de téléphone de menaces, intimidations personnelles, avis affichés dans l'usine pour pratiquement interdire la participation à l'assemblée générale qui décida de la grève. Elle joue à fond la carte de la division : ceux des bureaux contre ceux des ateliers, ceux à qui on a déjà annoncé le licenciement contre les autres. Mardi 22 au matin, elle va même chercher à casser la grève, en utilisant les non-grévistes, essentiellement le personnel d'encadrement et de maîtrise — après leur avoir annoncé qu'ils ne sont plus payés dès ce jour — pour briser les piquets de grève et imposer une reprise du travail.

Enfin, non contente d'avoir envoyé les premiers jours de grève une

UN COMITÉ DE SOUTIEN ACTIF !

A l'initiative du POP-Renens et du PSO s'est constitué immédiatement un comité de soutien aux travailleurs de Matisa en grève. Il comprend tout l'éventail de la gauche syndicale et politique, soit la FTMH, la FCOM, la FOBB, le SSP/VPOD, le SLP, le PSV, le POP, le PCI, le PCE, le PCI, les CLI et le PSO.

Il a distribué massivement, les trois premiers jours de grève, trois tracts sur toutes les entreprises de l'agglomération lausannoise; il a mis sur pied un rassemblement de solidarité, le premier samedi de la grève, au marché de Renens, qui a réuni près de 200 personnes; il a contribué à organiser un piquet symbolique des grévistes de Matisa pour l'ouverture de la séance du lundi 21 février du Grand Conseil vaudois; il a appelé les travailleurs et tous les membres des organisations ouvrières à renforcer les piquets de grève les matins "chauds" comme durant le week-end.

Il a organisé une assemblée d'information et de solidarité à Renens à la fin de la première semaine de grève.

Enfin et surtout, il récolte de l'argent pour les grévistes. Que cette grève dure encore ou non, il faut aider financièrement les travailleurs en grève ! Versez vos contributions au CCP du comité de soutien : CCP 10-1261, PSO Lausanne, mention "MATISA SOLIDARITE".

lettre de licenciement à tous ceux — grévistes ou non — qui sont touchés par la restructuration annoncée, la direction a envoyé une lettre de menace de licenciements avec effet

jeudi 24 à tous les grévistes pour rupture du contrat de travail. Y'en a donc qui sont licenciés deux fois !

Une action ouvrière réussie

Lors de leur première assemblée générale après l'annonce des licenciements, les travailleurs, ouvriers et employés, ont désigné un comité pour la sauvegarde des postes de travail ou comité interne. C'est lui qui convoquera les différentes assemblées générales par des tracts internes. Réunissant des employés et des ouvriers, la FTMH comme la FCOM, il est le ferment de l'unité qui s'est réalisée, malgré toutes les manœuvres de la direction, parmi la très grande majorité du personnel de la production. Après la décision de la grève, il s'est immédiatement transformé en comité de grève, organisant les piquets devant l'usine, envoyant une délégation au comité de soutien. La commission d'entreprise quasi au complet fait partie du comité de grève.

Cette forme d'organisation démocratique des travailleurs a permis une mobilisation et une détermination sans précédent des grévistes qui se manifestent par la participation jour et nuit aux piquets de grève et par la solidarité entre collègues suisses et immigrés.

En disant non aux licenciements, ceux de Matisa ont mesuré aussi toute l'importance de faire comprendre leur lutte aux salariés de toute la métallurgie. Ils sont conscients que cette grève constitue un avertissement à tous les patrons qui utilisent la crise pour restructurer, licencier, baisser les salaires.

23 février 1983,
Jean-Michel Dolivo

ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION D'ENTREPRISE DE MATISA

La Brèche : Quelle a été la politique de la direction avant la grève ?

— Depuis que von Schack, le directeur administratif, a été délégué par la direction pour parler avec la commission d'entreprise, le dialogue a pratiquement cessé : il n'a jamais voulu prendre aucune responsabilité. A partir de novembre, au moment où Blomqvist — l'ancien directeur — est parti, ils ont mis en marche ce comité de gestion, les choses ont alors changé. Le comité de gestion n'a plus voulu supporter les erreurs de gestion de la direction précédente. Ils ont tout de suite pris des mesures dont on a senti les effets petit à petit : introduction du chômage partiel à l'usine de Renens en expliquant qu'il n'y avait plus assez de travail à Renens, que l'usinage avait été prévu pour faire des bourreuses (machines pour nettoyer et tasser le ballast, réd.) et que l'on n'avait plus de bour-

reuse à faire. En fait la direction veut donner du travail en sous-traitance parce que cela coûte bien moins cher : pas de frais généraux, pas de frais sociaux sur ces travaux. Elle veut couper une branche en vendant les terrains ou/et les bâtiments.

Dans cette perspective également ils ont refusé tout réajustement salarial, ils ont imposé l'"option zéro" sur cette question !

* La direction ne cesse de répéter que sans cette restructuration l'usine n'est pas viable, quel est ton avis ?

— L'usine est viable comme elle est. Si vraiment ils ont des problèmes, ce que nous ne croyons pas, il suffirait de chômer partiellement dans toute l'entreprise, pour certains secteurs à 10 o/o, d'autres à 20 o/o, d'autres à 30 o/o ou 40 o/o, voire 50 o/o. Ainsi, je pense que l'on pourrait passer le creux de la

vague en attendant les mois plus favorables, sans avoir besoin de licencier. Depuis le début de l'année, la direction a imposé un black-out total au niveau des commandes. Mais on sait qu'il y a dix machines pour l'Iran qui ont été commandées ferme, ils ne nous l'ont pas dit mais les travailleurs le savent ! Ils attendent également une commande algérienne. En sous-main ils ont peut-être quelques accords et attendent d'"alléger" l'entreprise pour l'annoncer, comme cela avait été fait en 1977 avec la grande commande japonaise, où ils nous avaient d'abord annoncé 20 machines; en réalité on en a fait 120.

On ne peut pas les croire parce qu'ils racontent toujours des mensonges ! La grève, c'est le seul moyen qui nous reste pour infléchir la décision de la direction, pour les faire reculer sur les licenciements et pour qu'ils nous donnent des infor-

mations normales, complètes, que l'on puisse atteindre les gens qui décident, pas seulement les gens qui rapportent ce qui est décidé.

* Il y a des négociations en cours. Comment les grévistes entendent-ils contrôler leur cours ?

— Pour le moment aucun accord n'est en vue. La situation est totalement bloquée. Chaque fois que l'on arrivera à une situation où on peut proposer quelque chose de concret, on le dira aux grévistes. C'est quand même l'assemblée générale des grévistes qui décidera, pas l'assemblée générale de tous les travailleurs. On se rapportera toujours aux grévistes.

* Quelle est l'importance de la solidarité ?

— C'est très important pour les gens qui sont là, qu'ils voient que cela bouge un peu partout pour nous donner un petit coup de main; même si c'est moral, cela fait bien plaisir.

Horlogerie :

RIPOSTE CHEZ HÉLIOS

Le patronat horloger a ouvert un nouveau front dans sa guerre contre les travailleurs. A la tête des assaillants, A. Charpillot, patron d'Hélios à Bévillard, chef de file et "idéologue" du mouvement séparatiste sud-jurassien !

Ce patron, si moderne et dynamique, a décidé de licencier 60 travailleurs et de diminuer de 15 o/o les salaires de ceux qui restent (en 10 ans, le personnel est passé de 500 à 150 salariés).

Mais les travailleurs n'ont pas accepté cela, malgré le chantage de Charpillot sur l'air de "seules ces mesures peuvent sauver l'entreprise". La commission d'entreprise, soutenue par la FTMH, organisa des assemblées, largement suivies, de travailleurs.

L'intransigeance patronale les amena à faire recours à un médiateur, solution prévue par la convention collective (CCT). La direction se mit alors à céder du terrain : les 60 licenciements étaient ramenés à 37, la diminution de salaire de 15 o/o à 10 o/o, bloqués sur un compte jusqu'à la délibération du Tribunal arbitral horloger, qui a pris la relève du médiateur. Cette première victoire vient du fait que grâce à la riposte des travailleurs — et donc le recours au médiateur — l'affaire a été rendue publique; en outre, durant les tractations, les travailleurs, à l'initiative de leurs délégués et du secrétaire syndical, se sont réunis en assemblée générale pour décider des positions à défendre lors des négociations. Un exemple de démocratie syndicale peu courant dans la FTMH.

Actuellement, le Tribunal arbitral a été chargé du dossier. Il est fort probable qu'il se juge incompetent pour se prononcer sur une question qui n'est pas du ressort de la CCT horlogère ou que, sous prétexte de jouer son rôle d'arbitre soi-disant impartial, il ne se retourne contre les travailleurs.

Ceux-ci restent pourtant vigilants et ne sont pas prêts à baisser les bras. Quant au patron, il cherche à faire du charme en proposant l'admission d'un délégué ouvrier au conseil d'administration, jusqu'alors composé de lui-même et de Madame. Un geste révolutionnaire pour période de vaches maigres; parce que les grasses il les a déjà mangées, tout seul évidemment !

Vu l'importance de cette lutte pour toute la région, vu son caractère exemplaire, le comité unitaire de la gauche de l'arc horloger s'est engagé dans un large travail de soutien (tracts, manifestation prévue). Pour le PSO, l'affaire est d'importance : la diminution du salaire à Hélios ouvrirait la porte à une attaque au salaire pour tous les travailleurs de la région.

Malgré cet enjeu, le Parti du Travail, le PS du Jura-Sud et du canton de Neuchâtel n'ont pas jugé bon de participer au soutien unitaire... Elections obligent !

correspondant

Abaissement de l'âge de la retraite à 60/62 ans :

L'INITIATIVE A ABOUTI!

* NOUVELLE DONNE POUR LE PdT
ET LES POCH.

Ainsi l'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite a abouti grâce à l'action unitaire du PSO, des POCH, du PdT et du PSA. Nous publions ci-dessous des extraits du communiqué de presse commun publié à l'occasion du dépôt de cette initiative, le 24 février.

Pour le Parti du travail (PdT), le dépôt de cette initiative rompt avec des échecs antérieurs. Rappelons en effet que les deux dernières initiatives populaires du PdT étaient des initiatives "anticrise" comprenant un programme détaillé de mesures économiques à prendre par l'Etat. Il s'agissait quasiment de mini-programmes gouvernementaux. La première de ces initiatives aboutit au niveau de la récolte (il fallait à l'époque 50 000 signatures), mais fut annulée par les partis bourgeois, sous prétexte que son contenu violait le principe de l'unité de la matière. La deuxième initiative "anticrise" fut lancée par le PdT en collaboration avec les POCH et le PSA : une action commune était obligatoire vu la nécessité de récolter plus de 100 000 signatures. L'initiative n'aboutit pas, le PdT (de même que le PSA) n'ayant pas réussi à atteindre le quota de signatures auquel il s'était engagé.

Sans la présence du PSO, qui a récolté 5 500 signatures de plus que le quota auquel il s'était engagé (15 000 signatures), le PdT n'aurait pu bénéficier de la participation à

une initiative qui réussit, au niveau de la récolte de signatures à franchir une première étape pour faire aboutir la revendication de l'abaissement de l'âge de la retraite.

Pour les POCH, la situation était quelque peu différente, vu qu'ils avaient lancé l'initiative en solitaires. Le PSO avait alors critiqué cette attitude anti-unitaire. Les POCH furent obligés de réviser leur attitude, surtout parce qu'ils n'étaient pas en mesure d'assurer seuls une récolte suffisante de signatures. Les chiffres montrent qu'à eux deux les POCH et le PSO sont capables de faire aboutir une initiative.

Grâce, cependant, au fait que les quatre partis - PSO, POCH, PSA, PdT - soutiennent l'initiative, il sera possible d'intervenir avec un meilleur rapport de forces auprès du Parti socialiste et de l'Union syndicale suisse pour qu'ils l'appuient aussi. Il sera également possible de mieux faire comprendre la nécessité de l'action unitaire des partis et syndicats ouvriers pour défendre les acquis des travailleurs.

A. Meylan



photo Sergio Medina

« Ce jour, notre Comité national a déposé auprès de la Chancellerie fédérale l'initiative populaire fédérale "visant à abaisser à 62 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes l'âge donnant droit à la rente AVS". Celle-ci a recueilli près de 117 000 signatures validées. Les POCH (Organisations progressistes de Suisse) ont récolté 81 500 signatures, le Parti socialiste ouvrier (PSO) 20 500, le Parti suisse du travail (PST) 12 700 et le Parti socialiste autonome du Tessin (PSA) 2 600. L'initiative a ainsi abouti grâce à l'action unitaire des POCH, du PSO, du PST et du PSA. (...)

Le résultat de la récolte de signatures démontre que les buts de l'initiative correspondent à un besoin largement ressenti par les salarié(e)s en Suisse aujourd'hui.

Une revendication qui tombe à pic

Nous demandons que l'initiative soit traitée rapidement, car elle vient à point nommé. Elle constitue, en effet, une réponse aux inadmissibles propositions de la Commission AVS/AI à propos de la dixième révision de l'AVS. Vu le stress croissant au travail et la suppression d'un nombre toujours plus

important de postes de travail, la revendication de l'abaissement de l'âge de la retraite correspond à un besoin social urgent pour d'innombrables salariés, hommes et femmes. C'est dans cette situation que la Commission AVS/AI propose d'augmenter l'âge de la retraite pour les femmes de 62 à 63 ans, prétendument au nom de l'égalité des droits. En réalité, la proposition de la Commission AVS/AI constitue une nouvelle restriction aux dépenses sociales portant atteinte à un droit des femmes, acquis de longue date. Rappelons que l'âge de la retraite pour les femmes avait été abaissé à 62 ans essentiellement pour des raisons de santé et parce que le décès de la femme, contrairement au décès de l'homme, ne donne pas droit à une rente de veuf et d'orphelin. (...)

Un large soutien est nécessaire

De manière générale, les quatre partis regroupés dans le Comité national soutiennent toutes les interventions visant à l'amélioration de la situation de la femme dans les lois de l'AVS et l'introduction d'une retraite à la carte satisfaisante.

Ils appellent toutes les organisations, les partis et les syndicats, en particulier le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse, à lutter pour l'amélioration de l'AVS et pour défendre les acquis sociaux des salariés, lourdement frappés par la politique antisociale et d'austérité menée actuellement par le Conseil fédéral et le Parlement.

Ils les appellent, en particulier, à soutenir l'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite à 62/60 ans et à rejoindre le Comité national de l'initiative.

Les quatre partis regroupés dans le Comité national saluent, enfin, la décision du Congrès de l'Union syndicale suisse de lancer une initiative demandant la semaine de 40 heures. Cette décision poursuit les mêmes objectifs que l'initiative pour l'abaissement de l'âge de la retraite : diminuer le stress au travail et assurer un emploi pour tous par la réduction du temps de travail. Les quatre partis appellent, d'ores et déjà, à soutenir activement cette initiative. »

Comité national
pour l'abaissement de l'âge
de la retraite AVS à 62/60 ans
Berne, 24 février 1983
(intertitres de la rédaction)

Fonction publique bernoise, malgré le blocage de la direction du SSP :

Une pétition pour les 40 heures

La section de Berne du Syndicat suisse des services publics (SSP, ex-VPOD) a lancé, fin janvier, une pétition. Elle demande une compensation du renchérissement semestrielle, une augmentation du salaire réel, la semaine de 40 heures, la levée du blocage du personnel et une retraite flexible. Son lancement fut précédé d'un long débat dans le syndicat.

Un questionnaire rempli par les membres du SSP il y a deux ans montra que le stress était un pro-

blème quotidien et que les revendications de diminution du temps de travail et de levée du blocage du

personnel étaient largement soutenues. La qualité des services était, d'après les réponses à ce questionnaire, mise en cause par le manque de personnel. Enfin, les personnes interrogées se prononcèrent majoritairement en faveur d'actions syndicales pour soutenir leurs revendications.

La direction contre l'action

Malgré cela, le chemin fut long jusqu'au lancement de la pétition, en particulier à cause de l'attitude de la direction social-démocrate.

En 1981, des militant(e)s syndicaux - parmi eux, les membres du PSO - proposaient le lancement d'une pétition pour l'introduction de la semaine de 40 heures sans diminution de salaire et pour une augmentation des effectifs. Cette pétition devait permettre de renforcer le syndicat.

La majorité de la direction syndicale s'y opposa, sous le prétexte facile de ne pas gêner les négociations salariales en cours. Qui se déroulèrent évidemment sans mobilisation particulière et débouchèrent, comme on pouvait s'y attendre, sur un résultat catastrophique. Vu l'attitude intransigeante des partis bourgeois, les membres du SSP décidèrent de lancer en

octobre 1982 une pétition pour la réalisation de toutes les revendications non satisfaites.

Une nouvelle fois, la direction remonta en première ligne... contre la pétition, en lui opposant la voie des négociations, malgré les résultats lamentables obtenus ainsi auparavant.

L'impasse de la ligne syndicale traditionnelle

Naturellement, on ne pouvait attendre de la direction syndicale et de ses compères sociaux-démocrates qu'ils présentent le bilan réel de leurs actions et de leurs responsabilités. Et qu'ils reconnaissent que leur politique de négociations, au mieux soutenue par des motions parlementaires, bloquant les mobilisations et démoralisant les militants syndicaux et les salarié(e)s actifs, finit par transformer le syndicat en un instrument sans mordant.

Le secrétaire du SSP, Messerli, se contenta d'en appeler à la modération et à la raison des anciens militants syndicaux, éduqués dans le respect de la paix du travail. Il avait simplement oublié que les temps changent aussi : une bonne partie de la base se prononça pour le projet de pétition, signifiant ainsi qu'une politique active était possible et nécessaire.

Assurer unitairement le succès de la pétition

Il s'agit maintenant d'assurer tous ensemble le succès de cette pétition, avec tous les syndiqué(e)s - ceux qui sont convaincus et ceux qui doutent, ceux de la base et surtout de la direction. Un échec pèserait lourdement non seulement sur les revendications légitimes des salarié(e)s, mais aussi sur la crédibilité du SSP face aux organisations corporatistes. Le rejet par ces organisations de la pétition doit être un argument de plus pour le SSP pour gagner leur base au mouvement syndical.

Les partis du mouvement ouvrier se doivent aussi de soutenir cette action des syndiqué(e)s de la fonction publique, même si la direction du SSP ne les convie pas officiellement à le faire. Le Parti socialiste doit aussi faire de même s'il veut éviter que la motion pour les 42 heures qu'il a déposée au Grand Conseil - sans consultation du SSP - ne devienne une nouvelle gifle pour les salarié(e)s de la fonction publique.

Porteurs du projet de pétition avec d'autres militants actifs du SSP, les militant(e)s du PSO s'engageront à fond pour le succès de cette pétition.

Elisa Reissner



LE DROIT AU TRAVAIL : ENCORE PLUS INCERTAIN QU'AVANT

Depuis le début de la crise, le chômage des femmes a crû à un taux plus rapide que celui des hommes. En Grande-Bretagne par exemple le chômage des femmes grimpe deux fois plus vite que celui des hommes. A côté des immigrés, les femmes constituent le gros de la "réserve" de main-d'œuvre : contrats de courte durée, travail à temps partiel, interruptions "volontaires" de l'activité rémunérée selon les nécessités familiales, voilà autant de réalités qui encouragent leur exclusion du marché du travail. Rares sont les femmes qui ont un itinéraire professionnel continu. A leur place spécifique dans la famille s'ajoute souvent une qualification moins posée que celles des hommes, ce qui augmente encore leurs difficultés à obtenir un emploi, une fois que, pour une raison ou une autre, elles ont dû interrompre leur travail professionnel.

Avec la crise économique et le chômage qui réduit le salaire réel, il devient pourtant de plus en plus évident que le salaire des femmes, y compris de celles qui sont mariées, n'est pas destiné à des "extras" ou à des achats de luxe, mais constitue une part indispensable du revenu. Si un revenu personnel est vital pour les femmes toujours plus nombreuses qui vivent seules ou qui sont chefs de famille, il est de toutes façons une garantie d'indépendance pour toutes les femmes. L'argument selon lequel les femmes ne travaillent que pour un argent de poche n'est en définitive rien d'autre qu'une justification des bas salaires et du renvoi périodique des femmes à "leurs" casseroles.

LE RETOUR AU FOYER

On assiste actuellement à une offensive idéologique massive pour justifier les restrictions apportées sur tous les terrains aux droits des femmes; on leur dénie aujourd'hui leur droit au travail, en particulier à des emplois qualifiés et à plein temps, leur droit de disposer d'équipements collectifs de qualité pour leurs enfants, leur droit à une protection de la maternité et, bien sûr, leur droit de décider si et quand elles veulent un enfant.

"Vous savez, si Dieu avait voulu qu'il y ait des droits égaux au travail, il n'aurait pas créé des hommes et des femmes." (déclaration de Patrik Jenkin, secrétaire d'Etat aux Services sociaux de l'actuel gouvernement britannique.)

De telles opinions ne sont pas propres aux hommes de droite comme ceux qui composent le présent gouvernement de Thatcher. On trouve aussi dans le mouvement ouvrier des personnes qui pensent que les femmes devraient sacrifier leur emploi pour laisser le travail aux hommes et aux jeunes au chômage. Dans la situation actuelle la position inverse — celle qui affirme le droit au travail pour chacun(e) — nécessite en effet un engagement décidé pour une diminution radicale du temps de travail. Aussi longtemps que des secteurs entiers travailleront quarante-quatre heures et plus, il n'y aura du travail que pour une partie de la population active. Et comme une femme n'est jamais vraiment au chômage — "elles ont toujours de quoi s'occuper à la maison" (!) — le calcul est vite fait : ce sont elles les premières visées quand il n'y a plus assez de travail salarié pour tous.

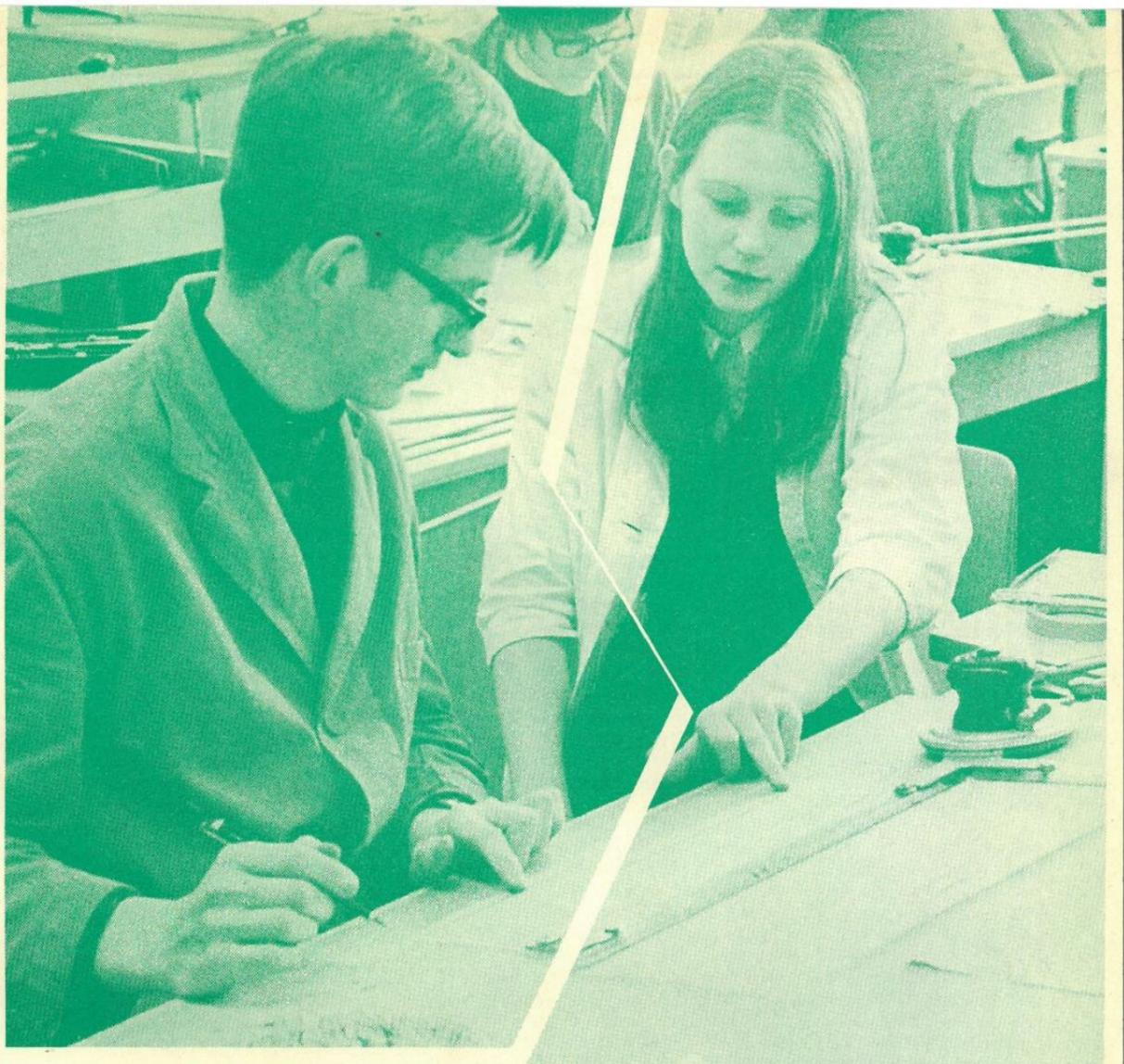
Cette tentative de ramener le compteur à zéro n'a rien de nouveau. On se rappelle qu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale on expliqua aux femmes qu'il était désormais de leur devoir d'abandonner leur place de travail pour la laisser aux hommes, elles qui pourtant avaient été nombreuses à être appelées à la production pendant que les hommes étaient au front. Les services sociaux qu'on avait mis sur pied pour permettre aux femmes de prendre un emploi disparaurent brusquement...

Aujourd'hui il sera certainement moins facile de faire rentrer les femmes à la maison. Le mouvement de libération des femmes qui s'est développé dans toute l'Europe occidentale au cours des années soixante-dix a eu un impact énorme et laisse des traces profondes. Même si aujourd'hui ce mouvement a perdu de sa force d'organisation, les idées sur la libération des femmes, sur leur droit au travail et à l'égalité restent largement présentes dans toutes les couches de la société. Ce qui a été acquis par les femmes ces dernières années est le résultat de leurs luttes et il sera difficile de persuader du contraire celles qui considèrent avoir gagné le droit de déterminer le cours de leur vie. Reste que pour défendre cet acquis les femmes devront, avec le mouvement ouvrier, combattre pied à pied chacune des attaques que la bourgeoisie porte actuellement contre leurs droits. Et ce n'est pas là chose facile.

LE DROIT À L'AVORTEMENT MIS EN CAUSE

Les femmes savent que, faute de pouvoir choisir librement leur maternité, elles en perdent d'autres droits fondamentaux. Ce n'est donc pas un hasard si l'une des mobilisations centrales du mouvement des femmes a été celle pour le droit à l'avortement et la contraception : une maternité imposée signifie pour une femme l'impossibilité matérielle d'organiser sa vie en fonction d'elle-même.

Dans presque tous les pays d'Europe on a vu, tout comme aux USA, des progrès sur cette question depuis le milieu



Europe, Etats-Unis :

LES DROITS DES FEMMES AU PRESSOIR DE L'AUSTÉRITÉ

Alors qu'au cours des dix ou quinze dernières années la situation des femmes en Europe de l'Ouest s'était sensiblement améliorée sur plusieurs points, il existe aujourd'hui un risque réel que ces acquis soient de plus en plus remis en cause. Les femmes sont en effet l'une des cibles principales des attaques capitalistes, à la fois à cause de leur rôle dans la famille et de leur place dans le monde du travail.

des années soixante. Même là où la loi n'a pas été améliorée, la campagne menée par les femmes a provoqué un débat sur un sujet naguère tabou et, dans l'ensemble, on a observé une application moins stricte des lois en vigueur. Mais les réactions de l'Eglise et de la droite n'ont pas tardé : on assiste aujourd'hui presque partout à une réelle offensive des forces plus ou moins étroitement organisées autour de "Oui à la vie" et parfois ouvertement appuyées par les bourgeoisies au pouvoir.

Aux USA, où le droit à l'avortement a été reconnu en 1973 par la Cour suprême, il est aujourd'hui pratiquement impossible d'avorter dans huit comtés sur dix, faute de moyens et de ressources financières. Les cliniques qui continuent à provoquer des avortements deviennent la cible de commandos d'extrême-droite qui organisent des "piquets" dissuasifs. Le 12 août 1982, le directeur d'une clinique de l'Illinois ainsi que sa femme ont même été enlevés et séquestrés pendant une semaine par un commando appelé "l'armée de Dieu" qui exigeait l'arrêt immédiat des avortements et qui appelait Reagan à soutenir cette cause. Ce soutien ne s'est d'ailleurs pas fait attendre, puisque Reagan vient de déclarer sa solidarité aux 25 000 personnes qui sont descendues récemment dans les rues de Washington à l'appel de "Oui à la vie" !

On connaît la longue histoire de la conquête du droit à l'avortement en Suisse. Là aussi "Oui à la vie" s'est constitué en une force offensive dès les premiers signes d'une libéralisation dans la pratique, mais aussi pour tenter de couper court à tout assouplissement de la loi actuelle. Il faudra se rappeler — en Suisse aussi ! — que partout où le mouvement des femmes et le mouvement ouvrier, partis politiques et syndicats, sont restés mobilisés, l'offensive de la droite réactionnaire a eu des effets limités.

En Grande-Bretagne, la loi sur l'avortement, adoptée en 1967, a connu depuis lors dix tentatives parlementaires pour l'amender dans un sens restrictif; elle n'a survécu jusqu'ici qu'en raison des mobilisations massives des femmes, du mouvement syndical et du Parti travailliste. C'est également à cause de la mobilisation des femmes et de la classe ouvrière que le gouvernement Mitterrand a finalement introduit le remboursement à 70 o/o du coût de l'avortement, six mois après en avoir fait la promesse. Mais ce qui vient de se passer en Espagne (voir ci-contre) montre bien qu'il ne suffit pas d'un gouvernement de gauche pour garantir ce droit aux femmes dont le rejet est une pièce maîtresse de l'offensive idéologique destinée à leur dénier tout rôle en dehors de leur place traditionnelle de mère et d'épouse.

La difficulté de la conquête du droit à l'avortement est au niveau de l'enjeu, c'est une des pierres de touche de la libération des femmes. Voilà pourquoi il est si fondamental que le mouvement ouvrier, politique et syndical, unisse ses forces au mouvement de libération des femmes et prenne une part active à la lutte pour cette revendication. En Suisse, comme ailleurs, c'est la seule manière de battre en brèche les forces réactionnaires qui, elles, restent vigiles et bien organisées.

POURTANT ELLES SE BATTENT !

L'ampleur des attaques actuelles contre les femmes pose de façon aiguë la question de la défense de leurs droits. Ces droits peuvent-ils être défendus en même temps que les droits et le niveau de vie de l'ensemble de la classe ouvrière ?

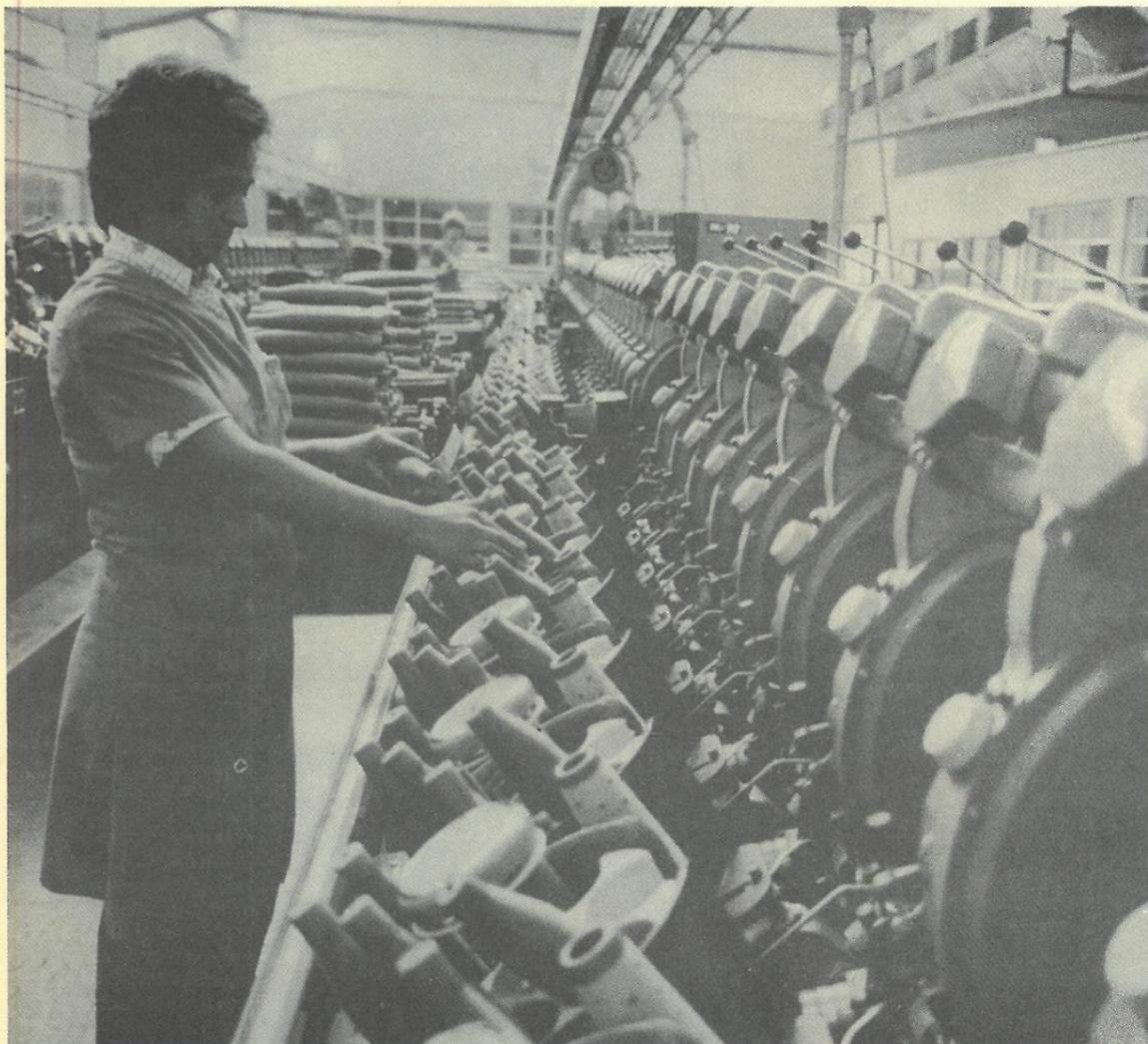
Le mouvement ouvrier a fait siennes les revendications féministes concernant l'égalité des droits. Mais cette reconnaissance n'est souvent restée que formelle : dans la défense

concrète des emplois, la bureaucratie ouvrière sacrifie en effet souvent les femmes.

Ces dernières ont pourtant bien des fois été à l'avant-garde des luttes. Dans l'industrie de l'habillement par exemple, il y a eu des luttes remarquables. Les ouvrières de l'usine écossaise de "Lee Jeans" ont occupé l'entreprise à l'annonce de sa fermeture. Elles ont organisé une campagne de solidarité dans tout le mouvement ouvrier britannique et ont ainsi obtenu le rachat de l'usine par un autre entrepreneur. En Suède, à la suite de la tournée effectuée par les travailleuses de "Lee Jeans", il y a aussi eu une importante occupation d'usine textile par des femmes. Elles ont ainsi provoqué un débat dans le mouvement ouvrier sur l'utilité des occupations d'usine dans la lutte contre le chômage.

De plus en plus, sous l'impact de la crise, des femmes venues de différents horizons s'unissent pour la défense de leurs droits. Ce sont surtout les femmes organisées dans les syndicats et le mouvement ouvrier qui sont capables de centraliser les luttes des femmes. Il est vrai que ce processus est, selon les pays, encore très inégal. Mais un succès historique comme celui qui a été remporté en Grande-Bretagne — où le Trade Union Congress (TUC) a appelé à une manifestation de masse pour s'opposer aux coups portés contre l'avortement — montre la voie à suivre.

Marianne Rochat



Le droit au travail des femmes : rendu encore plus précaire par la crise et l'austérité.

Etat espagnol :

37 ET 29 ANS DE PRISON POUR CAUSE D'AVORTEMENT !

Ce verdict scandaleux vient d'être prononcé dans l'Espagne "socialiste" de Felipe Gonzalez contre deux infirmiers âgés de plus de 60 ans et qui avaient pratiqué sept avortements. Prison à vie donc pour avoir aidé sept des 300 000 femmes (chiffre officiel) qui se trouvent chaque année confrontées au problème d'un avortement clandestin, souvent réalisé dans les pires conditions pour leur santé !

Les magistrats avaient pourtant consigné dans les attendus du jugement une adresse au gouvernement pour que celui-ci examine le dossier et fasse bénéficier les inculpés d'une mesure exceptionnelle de clémence. Ces derniers mois le gouvernement Gonzalez avait par ailleurs été sévèrement critiqué par plusieurs juges de Barcelone parce qu'il n'a toujours pas proposé au parlement une loi sur la légalisation de l'avortement de manière "à rendre plus adéquate la législation avec le changement qui s'est opéré dans la conscience sociale à ce sujet" (El Pais, 19 janvier 1983).

Tout cela n'a pas empêché ce verdict incroyable de tomber !

Il est vrai que le programme électoral du PSOE n'était, sur la question de l'avortement, pas très avancé. Il ne prévoyait la légalisation que dans les cas d'un risque

pour la santé de la mère, de malformation du nouveau-né ou à la suite d'un viol.

Pour la droite réactionnaire et l'Eglise c'est déjà beaucoup trop. Elles se sont déchaînées dans les médias lorsque le ministre de la Santé, Ernest Lluch, a annoncé que la "légalisation de l'avortement" et sa prise en charge par la Sécurité sociale seraient débattues au parlement en juin prochain. Face à cette pression, le gouvernement a cru bon de revenir sur les déclarations de son ministre de la Santé pour en atténuer la portée et préciser une nouvelle fois qu'il ne s'agissait de reconnaître la possibilité d'avorter que dans des limites bien précises.

Le droit à l'avortement est une revendication à l'origine de nombreuses manifestations féministes en Espagne. Qu'on se rappelle par exemple la récente mobilisation lors du procès de Bilbao qui a abouti à la révision du jugement en faveur des inculpés. Mais le récent verdict de Barcelone montre clairement que le droit à l'avortement est loin d'être acquis et que la conquête de ce droit nécessitera encore des mobilisations de grande ampleur. Nous devons nous préparer à manifester notre soutien à tous ceux et celles qui mènent cette lutte. Elle a été payante en France, elle peut l'être aussi dans l'Etat espagnol.

En Suisse :

Les femmes trinquent... et les profits se grisent

La Suisse n'est pas une exception dans le tableau de l'austérité au féminin. Au contraire : son exemple doit certainement être très alléchant pour les autres bourgeoisies européennes, tant les conditions de travail et la situation légale des femmes au travail sont arriérées dans ce pays. De plus, les rapports de forces généraux sont tels qu'un vaste champ d'action s'offre encore à l'offensive de la bourgeoisie, qui sait que la résistance n'aura pas le pied très ferme. Le mouvement des femmes est encore faible et peu adapté à cette tâche; le mouvement syndical, généralement paralysé par la crise, se préoccupe moins que jamais des femmes.

C'est cette situation qui permet à la bourgeoisie de renverser cul par-dessus tête le sens du vote pour l'égalité des droits et de proposer en conséquence l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 63 ans (voir notre éditorial).

En ce qui concerne la protection de la maternité, le Conseil fédéral, dans son message de novembre 1982, la rejette sans contre-projet. Il avance, comme réponse, la révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMA), espérant bien refaire ainsi le coup de Jarnac d'"Etre solidaires" : on présente l'initiative seule d'abord et l'on aggrave la loi ensuite, selon l'ampleur de la défaite.

Le Conseil fédéral rejette cette initiative, car il estime qu'elle est trop coûteuse (0,8 o/o de la masse salariale, réparti pour moitié entre les employeurs et les salarié(e)s !). Il ose ensuite ajouter que la protection de la femme enceinte pénaliserait les femmes sur le marché du travail... Enfin, il met à l'index deux des fondements principaux de l'initiative — qui contribuèrent pour beaucoup au succès de la récolte des signatures : le congé parental et le financement solidaire d'une assurance-maternité obligatoire, indépendante de l'assurance-maladie.

Ce financement est repoussé au nom de dispositions datant de 1945 et enterrées depuis. Quant au congé parental, le Conseil fédéral fait assaut de psychologie familiale pour s'y opposer : "neuf mois c'est insuffisant, une relation intense se crée, puis est brisée", soulignant les "effets néfastes du congé parental sur la situation des femmes sur le marché du travail" ! Il aura vraiment fallu attendre le dépôt de cette initiative pour que l'on s'aperçoive combien la qualité des relations affectives de l'enfant et les possibilités de travail des femmes tenaient à cœur la bande à Furgler. Nos sept sages se seraient-ils découverts une vocation soudaine d'éducateurs de la petite enfance ? Si oui, elle fut aussi soudaine que fugitive, car ni avant ni après l'initiative, elle n'aura eu l'occasion de se manifester...

La révision de l'assurance-maladie, présentée comme une réponse à l'initiative pour la protection de la maternité, contient certes de bonnes choses. Comme la prolongation de 10 à 16 semaines du congé maternité, la protection contre les licenciements durant la grossesse et le congé maternité, l'assurance obligatoire pour indemnités journalières pour les femmes salariées. Mais leur financement est encore en discussion; quoi qu'il en soit, même si toutes ces mesures étaient adoptées — et rien n'est moins sûr — la situation des femmes suisses serait encore largement en deçà de celle de leurs sœurs européennes.

Enfin, en matière de caisses-maladie, les femmes continueront à cotiser 10 o/o de plus que les hommes. Cette fois à cause de l'inégalité des risques. La commission du Conseil national a suivi l'avis du Conseil fédéral, car "réaliser l'égalité des cotisations reviendrait à augmenter les subventions fédérales à l'assurance-maladie, solution interdite par la situation des finances fédérales" (ats, 29 janvier 1983). Rappelons qu'en 1975, la réduction linéaire de 10 o/o des subventions fédérales avait entraîné une augmentation des cotisations ainsi qu'une mise en cause du remboursement des contrôles gynécologiques. Le mouvement des femmes (MLF et Femmes progressistes) avait réagi, avec l'Association suisse pour une médecine sociale, lançant une pétition "contre les discriminations des femmes dans les caisses-maladie" qui récolta près de 15 000 signatures.

C'est cette volonté de riposte qu'il faut aujourd'hui retrouver alors que l'austérité et le chômage frappent les femmes de plein fouet. En mettant en évidence que l'attaque capitaliste, l'austérité bourgeoise, est une et que défendre les femmes, c'est défendre tous les salariés.

Marie-T.

Genève, procès contre le viol :

Une tribune publique pour dénoncer le viol comme un crime

* ENTRETIEN AVEC Me NATHALIE VIMIC, AVOCATE DES FEMMES VIOLÉES.

Le 28 février s'ouvre le procès de la "Bande des Pharaons" qui ont violé des occupantes de Pré-Naville (voir dans *La Brèche* no 291 du 12 février 1983 l'appel de l'OFRA à ce sujet). Nous avons interrogé l'une des avocates de la défense, Me Nathalie Vimic.

La Brèche : Pourquoi le procès a-t-il tant tardé ?

Me N. Vimic : Je n'en sais rien. Cette affaire pose problème parce que les violeurs sont suisses et quelque part on n'en a pas envie. L'instruction, terminée en mars 1982, a été transmise au Procureur qui n'a pris les réquisitions qu'en août. Celles-ci sont tout à fait insatisfaisantes : il n'a retenu que quatre viols alors que six ont été commis.

Si les victimes avaient été des femmes de la bonne société, l'instruction se serait peut-être passée différemment et on n'en serait pas là au niveau de l'acte d'accusation. De plus, les "Pharaons" sont des Suisses. Pour une fois, ce sont des violeurs suisses et non étrangers qui passent en justice, en rupture avec un des mythes qui accompagnent le viol, qui l'attribue toujours à un étranger.

* Le viol a été commis en bande, est-ce une circonstance aggravante ?

— Juridiquement, le viol en bande n'existe pas. Mais en général, la bande est une circonstance aggravante. Pour le vol ou le brigandage en bande, par exemple, les peines minimales sont de cinq ans pour tout le monde. La bande est en soi

une circonstance aggravante parce qu'on estime que l'action est plus dangereuse, sur le plan social, que le fait d'un individu isolé. Si le viol en bande n'existe pas dans le code pénal comme circonstance aggravante, nous voulons que s'appliquent les théories générales de participation comme on le fait dans n'importe quel autre délit.

* Pourquoi cette différence pénale lorsqu'il s'agit d'un viol ?

— C'est une question de politique générale en matière de criminalité. L'attaque à main armée est plus sévèrement réprimée non seulement parce qu'elle porte atteinte à la personne mais surtout parce qu'elle touche le patrimoine. Là, on estime que le coup porté mérite une répression sans nuances. Si tu compares avec ce qui s'est passé à Pré-Naville, ils devraient tous être responsables au même degré et non pas simplement complices.

* Constates-tu un progrès dans la mentalité des juges ?

— Dans les différents procès que j'ai eus pour viol jusqu'ici, tant à l'instruction qu'à l'audience, l'attitude des juges a été correcte — même si elle n'est pas fondamentalement différente de ce qu'on dénonce. La présence du public, la

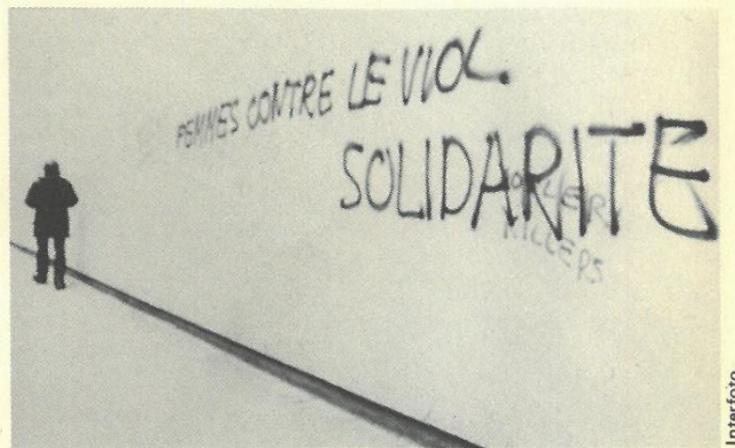
qualité de la victime jouent un rôle évident. Dans ce cas, ça c'est très mal passé. Le juge a eu une attitude absolument intolérable. Il ironisait : "Mais enfin, Maître, elles ne sont pas mortes, vos clientes !". C'était cette ambiance-là. Une espèce de minimisation, de vulgarisation des choses, tant à notre égard qu'à celui des femmes.

* La "qualité des victimes" joue-t-elle un rôle ?

— Elles sont mariées, mais occupantes d'un logement vide, avec un mode de vie, une manière de s'exprimer relativement "marginaux", tandis que les violeurs sont suisses, bons travailleurs et pour certains, fils de bonne famille. Cela va jouer un rôle important. Un des violeurs est fils d'un gardien-chef de la prison de Champ-Dollon, un autre d'un fonctionnaire de la Police des Etrangers. Or le viol n'est pas considéré comme un crime à part entière contre toutes les femmes, quelles que soient les "qualités" des victimes et des violeurs sur le plan social. Une célibataire violée par un "bon père de famille" a plus de peine à faire admettre le crime qu'une mère de famille violée par un Nord-Africain. Ces éléments jouent un rôle dans la procédure pénale : ils révèlent le sexisme et les rapports de classe qui régissent dans notre société.

* Que risquent les violeurs ?

— Je ne sais pas. Ceux qui ont avoué risquent une peine ferme de



Interfoto

deux à trois ans, les autres s'en tirent vraisemblablement avec sursis. Comparé à d'autres crimes, ce sera la banalisation du viol dans toute sa splendeur. A la différence de la France ou de l'Italie, la moyenne des peines en Suisse varie de dix-huit mois avec sursis à trois ans fermes, ce qui n'est pas très élevé. Ce n'est pas à nous, femmes de gauche, d'assumer les conséquences du système répressif existant. Il est vrai que la répression n'est pas en soi une solution pour changer les rapports entre femmes et hommes, comme d'ailleurs pour toutes les autres formes de criminalité. Il faut donc aussi se battre sur le terrain de l'éducation, des rapports dans la famille, de la situation de la femme au travail, etc. Bref changer l'image

qu'on se fait de la femme dans les rapports sociaux. Mais pour cela, il faut des procès qui fassent reconnaître le viol comme un crime ?

* Qu'attends-tu de ce procès ?

— J'espère que les types seront reconnus coupables sans circonstances atténuantes. Et puis, on dira un certain nombre de choses, on dénoncera la situation juridique, l'attitude des juges, le sexisme dans notre société qui ont permis qu'on en soit arrivé là. On va faire le procès du viol, mobiliser la presse, faire venir des témoins de moralité, un public qui soit de notre côté et non du leur, des femmes qui témoignent — bref en faire une tribune publique dénonçant le viol comme un crime.

Rothenthurm contre le DMF et sa place d'armes :

Le mouvement ouvrier pourrait s'en inspirer

Depuis la révolte des paysans de Stein, en 1942, contre les "baillis de Berne", aucun événement n'a autant échauffé les esprits en Suisse centrale que l'opposition à la place d'armes de Rothenthurm. Tandis que les gouvernements concernés, ceux de Zoug et Schwytz, soutiennent le Département militaire fédéral (DMF), la majorité de la population refuse catégoriquement ce projet.

Les raisons de ce refus sont multiples. Les paysans n'en veulent pas parce que la place d'armes aggravera la pénurie de terrains. La commune souffrirait du bruit et de la présence permanente de l'armée. A Oberägi, on craint une baisse du tourisme. Les motifs écologiques — appuyés par le WWF — s'y ajoutent : la place d'armes menace le plus grand marais de montagne d'Europe. Le mépris du DMF envers l'opposition répétée de la population a fait le reste. En 1975 déjà, Rothenthurm a refusé la place d'armes par 537 non contre 101 oui (participation 87 o/o !), les propriétaires refusent de vendre même avec indemnité (confirmé par 104 voix contre 0 en juin 1982), aussitôt soutenus par plus de 1000 signatures récoltées en moins de deux jours. Mais Monsieur Chevallaz persiste et signe !

La défense nationale en question

Un sondage effectué en janvier 1983 a révélé que 65 o/o des

Suisses (75 o/o à Zoug, 85 o/o à Rothenthurm) sont opposés à cette place d'armes. L'ampleur de ce refus est significative. A l'opposition des habitants se joignent les effets du mouvement pacifiste et de l'antimilitarisme dans la jeunesse. Rothenthurm devient ainsi le signe d'une crise profonde de l'idéologie de la "défense nationale". Même dans la "Suisse primitive", la population n'est plus prête à se sacrifier pour les "intérêts supérieurs de la patrie"...

Certes, la majorité des opposants n'est pas antimilitariste. Mais les arguments qu'ils retournent aux autorités en disent long : "Un peuple qui ne sait pas résister à l'arbitraire de son propre gouvernement ne saura pas se défendre contre un ennemi extérieur" !

Voilà qui porte un sérieux coup à la doctrine militariste, pour qui l'armée doit intervenir pour rétablir "l'ordre intérieur", si nécessaire par la force ! Les paysans de Rothenthurm savent manifestement mieux riposter aux prétentions de

l'état-major que les socialistes pour défendre leur initiative sur le référendum en matière de crédits militaires...

Mobilisation et insolence

La force de ce refus tient aussi aux méthodes engagées, qui révèlent une insolence inhabituelle dans ce pays. Aux pétitions se sont ajoutées des manifestations, l'action symbolique des "feux sur la montagne" en souvenir de Morgarten — bref une réelle mobilisation populaire et non la délégation à des représentants pour négocier autour du tapis vert.

Ainsi s'est construite une pression publique qui va jusqu'à refuser le secret des négociations. Lorsque le président de la commune, Josef Beeler, a rencontré le DMF peu après Nouvel-An, il en a publiquement conclu que M. Chevallaz était indésirable à Rothenthurm tant qu'il n'aurait pas annulé les procédures d'expropriation des terrains. Les délégués syndicaux du personnel fédéral, qui négocient avec le Conseil fédéral après le refus des 42 heures, auraient de qui apprendre.

De même que tout le mouvement ouvrier d'ailleurs. La solidarité de la commune de Rothenthurm est exemplaire. Au lieu de demander un règlement particu-

lier pour leur situation, les opposants se sont solidarisés avec ceux qui refusent les places d'armes au Reppischtal (Zurich), au Brassus, dans le canton de Fribourg et du Jura.

La conclusion s'impose : si une commune parvient ainsi à tenir

tête au DMF — et il faut la soutenir pour qu'elle sorte gagnante de cette épreuve de force — les syndicats peuvent faire de même pour imposer les droits des travailleurs. Qu'ils en prennent de la graine, une bonne fois pour toutes !

Jo Lang



C'est pourtant si bucolique, une place d'armes...

Etat d'Israël :

Le massacre de près d'un millier de réfugiés palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila est sans conteste un crime de guerre. Il fut un temps où les responsables de ce genre d'atrocités, les criminels de guerre, étaient châtiés avec la plus extrême rigueur. Il est vrai qu'ils étaient nazis et vaincus. Aujourd'hui, dans l'Etat d'Israël — cette "démocratie" raciste, dont les médias occidentaux nous ont vanté les vertus jusqu'à l'écoeurement — les criminels de guerre sont toujours au gouvernement. Begin reste premier ministre, Sharon reste ministre. Les recommandations de la commission d'enquête sont, pour l'essentiel, restées lettre morte. Mais le tour de passe-passe de Begin, réalisé avec la morgue propre à celui que les anciens du groupe terroriste "Irgoun" appellent avec respect "le commandant", va nourrir encore la crise que traverse le sionisme. Cette crise a été brutalement soulignée par l'assassinat d'un militant du mouvement "La Paix maintenant". Un Juif tué par un autre Juif : illustration macabre et pourtant exemplaire des conséquences funestes pour la population juive elle-même de la logique politique du sionisme. Car il ne faut pas s'y tromper : si la brutalité

Les pères tranquilles du massacre

guerrière du tandem Sharon-Begin a peut-être accéléré la crise politique et morale en Israël, son origine se trouve dans le fait que l'Etat sioniste ne peut subsister sans mener une politique militaire d'agression permanente. Que ce soit dans les territoires occupés ou à l'extérieur de ses frontières. Si jusqu'à la guerre contre le Liban, le prétexte de la "défense de la sécurité d'Israël" jouait comme un verrouillage des consciences, il a commencé à sauter pour des milliers d'Israéliens.

Abraham Burg, officier parachutiste, volontaire durant la guerre du Liban, dirigeant du mouvement "Soldats contre le silence" et blessé dans l'attentat contre la manifestation pacifiste explique ceci : "J'ai compris le jour où j'ai eu en face de ma mitraillette un enfant palestinien. Les bras levés. Je lui ai dit, en arabe, de les baisser, qu'il ne lui arriverait rien. Il a refusé, il m'a répété que 'j'étais là pour le tuer'. Un enfant les bras en l'air, cela m'a rappelé trop d'images et de drames dans l'histoire juive" (Le Matin, du 15 février 1983). Il y a toute la perversité politique du sionisme dans cette scène où un officier de Tsahal (l'armée israélienne) finit par se trouver dans la même situation qu'un officier SS dans le ghetto de Varsovie...

Même s'il est vrai que les opposants à la guerre au Liban, à la politique d'annexions, n'ont de loin pas tous rompu avec le sionisme; même s'il est vrai qu'ils sont pour l'instant minoritaires, ils sont l'expression d'une évolution très importante pour l'avenir. Pour la première fois dans l'histoire de l'Etat d'Israël la légitimité de son action militaire est largement mise en cause : les bombes qui tombèrent sur Beyrouth ont aussi fissuré durablement le ciment de l'union sacrée dans la population juive. L'enlèvement militaire au Sud-Liban, les difficultés de Tsahal pour y maintenir l'ordre, la résistance des masses palestiniennes dans les territoires occupés agrandiront la faille.

Après la bataille de Beyrouth, les Etats-Unis, leur allié sioniste et les bourgeois arabes réactionnaires sont certes en meilleure position pour imposer leurs objectifs dans la région. Mais il est possible que l'entêtement et l'arrogance mêmes du gouvernement de Jérusalem aillent, à moyen terme, à fin contraire. Les pères tranquilles de la tuerie de Sabra et Chatila pourraient bien avoir commencé à creuser la tombe du sionisme.

Eric Peter



Manifestation des travailleurs de FIAT au chômage technique.

Italie :

Un compromis au goût de défaite

Malgré deux semaines d'intenses mobilisations qui culminèrent avec la participation de plus de six millions de travailleurs à la grève générale de l'industrie du 18 janvier (cf. *La Brèche* no 290 du 29 janvier 1983), les trois confédérations syndicales (CGIL/CISL/UIL) ont signé un accord avec le patronat le 23 janvier, qui constitue une incontestable victoire pour ce dernier. Les travailleurs italiens ont été ainsi brutalement privés de leur volonté d'en découdre avec le gouvernement démocrate-chrétien de Fanfani et de ne pas céder aux exigences de la Confindustria, l'organisation patronale.

L'accord est en effet intervenu alors que les mobilisations étaient dans leur phase ascendante. La grève de l'industrie avait pris une dimension de grève générale dans certains centres industriels du pays, et il était clair qu'une grève générale nationale s'imposerait comme l'étape suivante si patronat et gouvernement n'abandonnaient pas leurs prétentions sur l'échelle mobile des salaires et ne renonçaient pas aux mesures d'austérité.

Le patronat marque des points

Le contenu de l'accord est très en deçà des prévisions, même par rapport aux termes sur lesquels les syndicats s'étaient fait mandater par les travailleurs lors de la consultation de la base en octobre dernier. Ils annonçaient alors un *ralentissement* du rattrapage du coût de la vie de 10 o/o. Ils ont fini par signer un accord prévoyant des réductions supérieures à 18 o/o, et cela sans même consulter une nouvelle fois leur base.

Les effets négatifs de l'accord vont bien au-delà du gel de l'échelle mobile. Il s'agit d'une victoire politique du patronat lui permettant d'accélérer le processus de restructuration économique, pour les raisons suivantes :

a) Le contenu de l'accord est applicable à toutes les entreprises. Son application ne peut plus faire l'objet de négociations au niveau de chaque entreprise. Il prive ainsi de leur rôle pour une durée de trois ans et demi au moins les conseils d'usine qui, sans capacité contractuelle, sont menacés de sclérose.

b) Sous prétexte de combattre l'absentéisme — déjà fortement réduit en raison du risque de licenciement ou de mise au chômage technique — l'accord réintroduit la possibilité pour le patronat de faire effectuer des contrôles de maladie le jour même de la demande par des médecins de son choix. Il s'agit de la plus importante remise en cause jusqu'à ce jour des droits acquis sur la protection de la santé des travailleurs.

c) L'accord ouvre la voie à une réforme de la loi sur le chômage technique. Celui-ci se transforme-

rait en licenciements massifs, au-delà d'une durée maximale.

A cela s'ajoute une série de concessions sur le droit d'engager des apprentis, des temps partiels et des travailleurs temporaires. Le patronat marque ainsi des points sur les trois principaux terrains qui l'intéressent : l'emploi, les salaires et l'autonomie des conseils d'usine.

La déception

Dès l'annonce du contenu de l'accord, plusieurs entreprises se sont mises spontanément en grève comme l'Atb de Brescia, l'Aeritalia de Casoria, la Sofer de Pozzuoli, etc.

Ailleurs ce furent des assemblées ouvrières, des réunions de cadres syndicaux de la FLM (fédération unitaire de la métallurgie) la nuit même de l'accord. Mais dans la grande majorité des entreprises, en l'absence de perspective de riposte centralisée, c'est la démobilisation qui a prévalu : une fois signé, l'accord ne pouvait plus être modifié, mais seulement rejeté en bloc par un référendum ou une forte mobilisation nationale.

Comment en est-on arrivé là ?

Les directions syndicales et celles des partis socialiste et communiste portent l'entière responsabilité de la défaite.

Du côté des confédérations syndicales il s'agissait avant tout de freiner l'élan des travailleurs. L'accord a été signé, au mépris de la démocratie syndicale et de la volonté de lutte exprimée par la base, afin d'éviter que la protestation ne prenne des dimensions réduisant à néant la politique d'austérité, de sacrifice et de démobilisation dans laquelle elles se sont engagées depuis des années. Face à la provocation patronale, la CISL (démocratie chrétienne) et l'UIL (socialiste) ont été jusqu'à brandir la menace de la rupture de l'unité syndicale en cas de refus de la CGIL (à prédominance communiste) de signer. Aujourd'hui que l'accord est signé il est probable qu'elles réalisent tout de même leur menace.

Le PSI (Parti socialiste italien) a fait de la campagne en faveur de

la signature de l'accord une opération visant à lui rendre son rôle de ciment des fragiles équilibres gouvernementaux. Les cadres syndicaux du PSI dans l'UIL et la CGIL ont tout fait pour miner l'unité ouvrière. La radicalisation ouvrière et l'offensive bourgeoise tendaient à polariser la situation politique entre le PCI (Parti communiste italien) et la DC (Démocratie chrétienne), reléguant le PSI au second plan. Le service que le PSI vient de rendre à la bourgeoisie en contribuant à la défaite ouvrière lui a permis de rappeler au patronat qu'il lui est encore indispensable.

Quant au PCI, après avoir soutenu la protestation ouvrière du bout des lèvres, il a fait un brusque revirement que deux de ses dirigeants, Chiaromonte et Napolitano, expliquent ainsi : en faisant sauter l'accord, nous aurions fait tomber le gouvernement, et dans ce cas nous nous serions éloignés de notre projet d'*alternative démocratique* rassemblant les partis ouvriers et des partis bourgeois. C'est le refus des élections anticipées, qui le contraindraient à s'affirmer comme alternative ouvrière à la DC, qui a poussé le PCI à accepter un *compromis qui a le goût de la défaite*, comme l'a qualifié *Paese Sera*, quotidien lié au PCI, traduisant de la sorte le malaise interne régnant chez ses cadres dans les entreprises.

La crise reste ouverte

La défaite que viennent de subir les travailleurs italiens est grave. C'est la première victoire frontale que remporte le patronat et elle va peser sur la capacité de riposte de la classe ouvrière.

Le gouvernement Fanfani n'a pas pour autant trouvé une stabilité durable. La crise politique de la bourgeoisie reste entière et de nouvelles possibilités de mobilisations d'ensemble des travailleurs vont se présenter dans les semaines à venir. Le patronat fait déjà une lecture des termes de l'accord différente de celle des syndicats, qui débouche sur un ralentissement de 30 o/o de l'échelle mobile; il entend poursuivre la réduction des dépenses sociales, recourir aux licenciements massifs, etc. Mais tous ces thèmes sont moins susceptibles de provoquer une levée de boucliers de la même ampleur que la défense de l'échelle mobile, d'autant plus que les conseils d'usine se trouvent aujourd'hui menacés du bâillon.

Une autre mauvaise nouvelle pour Fanfani : 50 000 femmes ont manifesté à Rome contre le viol. On n'avait plus vu cela depuis 1979...

A. Milani, 8 février 1983

France, à la veille des municipales :

Le gouvernement contre les travailleurs de l'automobile

Depuis plusieurs semaines, par vagues successives, les travailleurs de l'automobile, chez Citroën, Renault, Chausson et Talbot, sont entrés en lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaire. Malgré l'absence de centralisation et de généralisation de ces grèves, la combativité des travailleurs — en grande partie des OS, ouvriers spécialisés non qualifiés — a été suffisamment forte pour arracher des gains appréciables. Mise en cause de la politique salariale du gouvernement et du pouvoir discrétionnaire du patronat, particulièrement chez Citroën : l'exemple des OS immigrés de l'automobile devenait dangereux. Répondant avec empressement aux appels du pied du patronat, le gouvernement Mauroy est monté en première ligne contre les travailleurs de l'automobile. Et l'incroyable se réalisa : des ministres "socialistes" se mirent à développer une campagne fleurant bon les égouts du racisme...

Haro sur les immigrés

Le premier à ouvrir le feu fut Gaston Defferre, maire de Marseille et ministre de l'Intérieur; il expliqua qu'il y avait un "phénomène particulier" dans l'automobile : "il s'agit d'intégristes, de chiïtes". Mise à part la stupidité du propos — il y a autant de chiïtes au Maghreb, région d'où viennent les immigrés, que de bouddhistes au Vatican — son sens était clair. Il fut ouvertement appuyé, et de quelle manière, par le premier ministre en personne, Pierre Mauroy : "Les principales

difficultés qui demeurent sont posées par des travailleurs immigrés dont je ne méconnais pas les problèmes mais qui, il faut bien le constater, sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu de choses à voir avec les réalités sociales françaises". Et François Mitterrand couvrait son compère : "Si le premier ministre prend sur lui d'affirmer cela, il le fait en connaissance de cause".

Un mois après ces déclarations, aucun fait n'a pu être cité à leur

appui. Mais l'essentiel était de désigner la cible. Car, encouragées par ces prises de position, les directions des entreprises automobiles, nationalisées ou non, allaient passer aux faits. Avec l'aval du ministre du Travail, Jean Auroux.

Auroux, ministre des licenciements

Prenant prétexte d'une bagarre entre manifestants CGT (syndicat dirigé par le Parti communiste) et membres du syndicat maison CSL dans un atelier de Citroën, Jean Auroux accuse : "La CGT est responsable ou incapable", ouvrant la porte aux licenciements : "De tels agissements conduisent leurs auteurs à être exclus de leur communauté de travail". Oubliant que la CSL a fait régner des années durant un climat de terreur à Citroën, que ce "syndicat" est en fait une milice patronale spécialisée dans la provocation, Auroux rendait un signalé service aux patrons de l'automobile. Dans les jours qui suivent les sanctions pleuvent : licenciements de trois délégués syndicaux CFDT (proche du Parti socialiste) à Renault-Flins, quatorze mises à

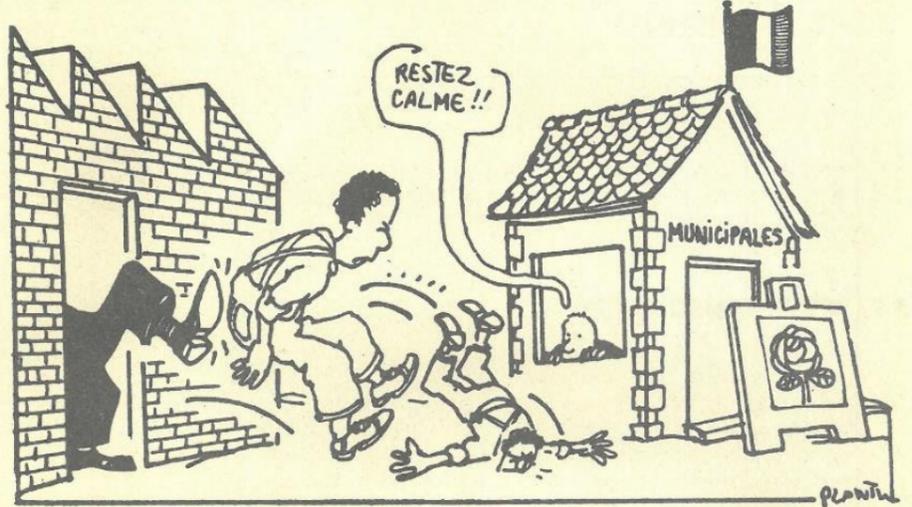
pied et douze licenciements — dont quatre délégués syndicaux CGT — chez Citroën à Aulnay.

Gouvernement et patrons s'étaient retrouvés sur un point : casser les luttes dans l'automobile, dangereuses parce que gagnantes, dangereuses parce que susceptibles de devenir l'exemple à suivre pour des milliers de travailleurs.

Municipales et austérité

Pour le gouvernement du PS (Parti socialiste) et du PC (Parti communiste), l'objectif est double : éviter d'avoir une vague d'agitation sociale sur les bras au moment des élections municipales et surtout briser la combativité ouvrière préalablement à l'application prochaine d'un deuxième plan d'austérité, annoncé à grand fracas par Edmond Maire, dirigeant de la CFDT et Michel Rocard, ministre du Plan.

La relance cherchée au départ par le gouvernement ne s'étant évidemment pas produite, la crise se prolongeant, le patronat poursuivant sa grève des investissements malgré les cadeaux reçus, il ne reste plus au PS et au PC qu'à s'avancer plus encore dans la voie de l'austérité.



(Dessin de PLANTU.)

Grande assemblée publique

"FRANCE : la voix des travailleurs contre l'austérité"

avec :

Arlette Laguiller

(Lutte ouvrière)

Alain Krivine

(Ligue communiste révolutionnaire)

Genève, mercredi 23 mars, 20h.30, Salle communale des Eaux-Vives.

Venez nombreux écouter les propositions des révolutionnaires pour barrer la route à la droite et refuser l'austérité gouvernementale !

té. Faute de s'en prendre aux patrons et de rompre avec le capitalisme, le gouvernement se retourne contre ceux-là mêmes qui l'ont élu. Michel Rocard explique que "l'économie est en hiver, il faut donc mettre les chaînes". Pas besoin de dessin pour comprendre pour qui seront les chaînes et qui restera au volant !

Le nombre des "déçus du 10 mai" risque fort de s'accroître en conséquence. Mais ils n'iront pas renforcer massivement les rangs de la droite, contrairement à ce qu'elle croyait naïvement. Mitterrand-Mauroy, c'est peut-être pas la joie, mais de là à soutenir les trois mousquetaires revanchards (Chirac, Giscard et Barre), il y a plus qu'un pas, un fossé, de classe justement. D'autant plus que leur seul programme est celui d'un "retour aux affaires" sur fond d'austérité à la Reagan.

"La voix des travailleurs contre l'austérité"

Dans cette situation, où les travailleurs sont par milliers des "déçus du socialisme" à la sauce Mitterrand-Mauroy sans pour autant prendre les vessies de la droite pour des lanternes, l'intervention des révolutionnaires dans la campagne pour les municipales prend toute son importance. Il faut montrer qu'il est en effet possible à la fois de barrer la route à la droite et de rejeter l'austérité gouvernementale. C'est le but de la liste commune de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire, section française de la IVe Internationale) et de LO (Lutte ouvrière).

L'écho de leur campagne est significatif de l'audience de leurs propositions, basées sur la priorité à la satisfaction des besoins des travailleurs. Même si les résultats électoraux ne seront pas nécessairement la traduction mathématique de cet intérêt, la liste des révolutionnaires est d'ores et déjà appelée la "troisième liste". Un bon point de départ pour devenir la "troisième force", celle avec qui il faudra compter à l'avenir.

Eric Peter

République Fédérale Allemande (RFA) :

«Ensemble contre la crise, Kohl et le capital»

Les élections parlementaires du 6 mars vont se dérouler dans une situation extraordinaire pour la RFA. Le pays du "miracle économique" connaît la crise économique et sociale la plus profonde depuis la Deuxième Guerre mondiale, avec 2,5 millions de chômeurs. La grande majorité de la population rejette le réarmement; le mouvement antinucléaire et écologique reste un facteur de mobilisation important. Et surtout : dans les syndicats, dans les entreprises, couve un feu qui posera des problèmes non seulement à un gouvernement démocrate-chrétien (CDU/CSU), mais même à un gouvernement social-démocrate (SPD).

Kohl, un Reagan allemand

Durant son court interrègne, le gouvernement Kohl a mené une vaste offensive d'austérité. Les bourses et les aides financières pour les écoliers ont été coupées, un coup de pouce a été donné à l'augmentation des loyers, les taxes et les franchises de l'assurance maladie ont été augmentées, les salaires réels des fonctionnaires ont été réduits. Actuellement, pour un employé des Postes gagnant 1700 DM (Deutsche Mark, soit environ 1450 francs suisses) de salaire mensuel net, ayant des enfants en âge de scolarité et vivant depuis 5 ans dans un immeuble neuf, toutes ces me-

sures provoquent une perte d'environ un tiers de son pouvoir d'achat.

De plus, le gouvernement Kohl poursuit un rapprochement de plus en plus étroit avec les Etats-Unis, impliquant l'installation des nouveaux missiles nucléaires en RFA, malgré l'opposition déclarée de la majorité de la population. Les grands projets mettant en péril l'environnement (canal du Rhin au Danube, autoroute de Francfort, centrales nucléaires) sont réalisés avec la même brutalité.

Enfin les droits démocratiques sont largement rabotés (condamnation à deux ans de prison d'un opposant à l'autoroute de Francfort à cause de ses déclarations, in-

terdiction de l'organisation turque Demvrici Yol — Gauche révolutionnaire).

La remontée du SPD

Ce reaganisme allemand est à l'origine de la remontée du parti social-démocrate (SPD). S'il réunissait 32 o/o des électeurs en septembre 1982, fin novembre déjà sa cote passait à 41 o/o. Depuis lors, il a gagné 40 000 nouveaux adhérents et ses réunions électorales connaissent une affluente de masse jamais vue depuis 1972. Cette remobilisation ouvrière s'est aussi exprimée dans les manifestations syndicales contre le démontage social qui réunirent au total 500 000 participants fin octobre, début novembre.

Cette poussée inquiète même la direction du SPD, qui craint fort de subir ainsi d'être soumise à une pression bien plus forte qu'auparavant, surtout du côté du mouvement pacifiste et des syndicats.

La même pression fait aussi sentir ses effets dans les rangs des Verts — dont certains membres avaient un peu vite enterré le mouvement ouvrier — qui s'aperçoivent

aujourd'hui qu'on ne peut aborder de même manière la CDU/CSU et le SPD. Cette prise de conscience des Verts se traduit aussi dans leurs décisions en faveur de 35 heures sans diminution de salaire et de la socialisation des moyens de production.

Nos camarades du GIM (Gruppe Internationaler Marxisten, section allemande de la IVe Internationale), participent à la campagne électorale sous les mots d'ordre "ensemble contre la crise, Kohl et le capital", "pour un gouvernement du SPD", "pour la construction d'une alternative socialiste à la politique du SPD". Ils avancent un programme qui part des revendications des mouvements ouvrier, pacifiste et écologiste et non pas de la logique du profit. Ils demandent une collaboration parlementaire entre le SPD et les Verts contre la bourgeoisie. En même temps, ils appellent tous les militants socialistes et syndicalistes actifs à tirer la leçon de ces treize dernières années et à s'engager dans la construction d'un nouveau parti socialiste des travailleurs.

Jo Lang



Contrairement à une légende bien répandue, les camps de concentration apparaissent dès la prise du pouvoir par Hitler. Ici, un camp de concentration "sauvage" des sections d'assaut (SA) à Berlin. La ville en comptait une cinquantaine.

Ils n'ont rien appris de l'Histoire

Mais l'encre gèle dans la plume de ces rédacteurs lorsqu'ils doivent évoquer les responsabilités politiques du KPD (Parti communiste allemand), de la ligne ultra-gauche (le social-fascisme !) que lui imposait Staline par le canal de l'Internationale communiste (IC).

La VO parle des "(...) dramatiques erreurs du mouvement ouvrier (aussi bien de la social-démocratie que du parti communiste allemand)", mais sans aller plus loin : pourquoi le KPD, qui se voulait l'avant-garde révolutionnaire, s'est-il obstiné aussi longtemps dans une erreur aussi manifeste ? Quels intérêts défendait-il ainsi, ceux des travailleurs allemands ou ceux de la bureaucratie soviétique qui avait fait main basse sur l'IC ? Et comment se fait-il que ces "dramatiques erreurs" n'aient provoqué aucun débat interne ? Quel fut le sort des opposants à cette ligne politique dans l'IC et le KPD ? Autant de questions fondamentales auxquelles la VO ne répond pas.

Les consignes ne sont pas venues

Yves Moreau, dans l'*Humanité*, sous-entend que le KPD comprenait la menace fatale du nazisme pour la classe ouvrière (rien n'est plus faux !) et dès lors il peut écrire : "Mais aucune altération volontaire de la vérité n'est plus calomnieuse que celle qui consiste à accuser les communistes allemands de s'être cantonnés, en 1933, dans la passivité".

Le nazisme n'est pas né à minuit moins une, il lui a fallu plusieurs années pour se hisser au pouvoir.

Le nazisme vu par la Voix Ouvrière et l'Humanité :

C'est la conclusion que l'on peut tirer à la lecture des organes de deux partis communistes, la *Voix Ouvrière*¹ (hebdomadaire du Parti du travail) et l'*Humanité*² (quotidien du Parti communiste français), qui ont consacré des articles à l'occasion du cinquantenaire de l'accession de Hitler au poste de chancelier du Reich.

Nous imaginons bien que les historiens bourgeois (et partiellement aussi sociaux-démocrates) ont du mal à comprendre l'avènement du nazisme³, car ils doivent reconnaître que le système qu'ils défendent peut recourir à tous les moyens pour résoudre ses contradictions : brûler l'urne électorale, faire régner la barbarie fasciste, etc... Aussi dans ce camp-là, plutôt que de mettre en cause le capitalisme, on préfère dissenter sur la responsabilité du peuple allemand.

Correctement, aujourd'hui, la VO et l'*Humanité* ne pensent pas que le nazisme est le fruit pourri de l'âme allemande; ils accusent donc les "Krupp, Flick, Schröder et autres magnats allemands" d'avoir porté Hitler au pouvoir.

Moreau dirige donc son projecteur sur 1933... pour mieux laisser les années et les mois précédents dans la pénombre. Et même pour janvier 1933, écoutons Mannes Sperber, un écrivain allemand membre du KPD à cette époque qui était à Berlin à ce moment. A propos du péril nazi : "(...) nous pensions aussi que la victoire hitlérienne ne serait peut-être qu'un feu de paille". La conclusion pratique de cette estimation ? Au mois de janvier après la provocation nazie devant la maison Karl Liebknecht, siège du KPD : "Nous attendions donc les consignes du bureau politique pour amorcer une contre-attaque; à l'époque, je devais partir faire une série de conférences à l'étranger et j'ai annulé mon départ, car j'ai pensé que les consignes allaient venir, très vite. Et elles ne sont pas venues (...) J'ai attendu en vain. Puis ce fut bientôt l'incendie du Reichstag, mon arrestation..."⁴.

Un héritage lourd à porter

Le rédacteur de l'*Humanité* est tout de même prêt à accepter une évidence : "Le seul reproche que puisse réellement encourir le parti communiste allemand — un reproche qu'il s'est d'ailleurs lui-même adressé par la suite — c'est l'insuffisance de ses efforts pour l'unité d'action avec les sociaux-démocrates". Mais de quelle manière, où et quand s'est faite cette auto-critique ? Certainement pas avant que tous les communistes soient prisonniers de leurs bourreaux; car en décembre 1933, le treizième Plenum de l'IC déclarait : "Le

Plenum approuve intégralement (...) la ligne politique que le Comité central du KPD, avec le camarade Thaelmann à sa tête, a poursuivie jusqu'au coup d'Etat fasciste et pendant celui-ci (...)".

Pour Trotsky, la conclusion qui s'imposait après cette défaite sans combat, sans aucune remise en cause de la ligne politique suivie par l'IC et ses sections, fut de s'atteler à la tâche ardue de la reconstruction d'une nouvelle internationale révolutionnaire, de nouveaux partis révolutionnaires.

Ce n'est certainement pas un hasard si ces rédacteurs falsifient ou omettent certains passages de cette période. Il leur serait en effet assez difficile de dresser le vrai constat de la politique du KPD, celui d'une faillite complète, tout en continuant à revendiquer leur filiation avec le mouvement communiste international. Il n'est jamais confortable d'être les fils de ces "erreurs dramatiques"-là. En même temps, il leur faudrait expliquer en quoi le régime interne du KPD — qui permit le maintien contre vents et marées de sa ligne politique — est aujourd'hui chose révolue dans les partis communistes.

Mieux vaut laisser le cadavre du stalinisme dans le placard. Et tant pis pour les odeurs...

Rackahm, 4 février 1983

1. *Voix Ouvrière* du 27 janvier 1983.
2. *Humanité* du 31 janvier 1983.
3. *La Brèche* no 290 du 29 janvier 1983.
4. *Nouvel Observateur* du 20 janvier 1983.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

LAUSANNE et VAUD

Casino de MONTREUX
sa 5 mars, 21h. : Miriam Makeba.
Fr. 35.- (places numérotées, location seulement au Casino), Fr. 25.- (places non numérotées).
Loc. : Casino de Montreux 021 / 62 44 71; Lausanne, Foetisch 021 / 23 94 44, Serv. cult. Migros 021 / 20 26 35, Starmania 021 / 26 44 00; Fribourg, Ex-Libris 037 / 22 55 52; Neuchâtel, Office du tourisme 038 / 25 42 43; Vevey, Mafiolly 021 / 52 99 52; Morges, Mafiolly 021 / 71 07 77.

Aula du Collège de NYON
sa 12 mars : James Newton Quartet.
James Newton (flûte); Andrew Cyrille (drums); Geri Allen (piano); Anthony Cox (bass). Org. : Jazz-Nyon, 022 / 61 00 04.

L'Echandole, Château d'YVERDON
sa 5 mars, 20h.30 : Mouloudji.
Fr. 20.-. Loc. : Théâtre de l'Echandole, Yverdon, 024 / 21 47 74, de 20 à 23h. (sauf le dimanche).

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
ve 4, sa 5 mars, 20h.30 (sa aussi à 16h.) : Fitzcarraldo, de Werner Herzog (RFA, 1982).

Et je vous signale le spectacle suivant à l'avance pour que vous puissiez louer :

Théâtre Municipal de LAUSANNE
ve 18, sa 19 mars, 20h. : L'Ensemble Lyrique de Suisse Romande présente *Don Pasquale*, opéra-bouffe de G. Donizetti. Direction musicale : Jean-François Monot.
Loc. : Théâtre Municipal 021 / 22 64 33.

Au Cazard, LAUSANNE
sa 26 fév., 15h., di 27, 17h. : Pannalal's Puppets, marionnettes indiennes de Tina et Michel Perret-Gentil. Un merveilleux spectacle pour les enfants.

L'Octogone de PULLY
ma 1er, me 2 mars, 20h.30 : Ce soir je perce et Ficelles, de Alain Sachs (humoriste).
Loc. : 021 / 20 26 35. Fr. 15.-.

Théâtre Kléber-Méleau, RENENS
jusqu'au lu 7 mars : Les Fourberies de Scapin, de Molière, mise en scène Philippe Mentha.
Loc. : 021 / 20 26 35 et 021 / 25 84 00.

GENÈVE

La Traverse, 52, rue de Berne
jusqu'au di 6 mars, 21h. (di à 17h., je 3 mars aussi à 14h.30, relâche lu 28 fév.) : Roberto.
Loc. : 022 / 28 68 20, Service culturel Migros.

Grand Café du Grütli, 16, général Dufour
jusqu'au di 13 mars, 21h. (di à 18h., relâche lu) : le T'Act présente *Si l'été revenait*, de Arthur Adamov. Loc. : 022 / 28 68 20.

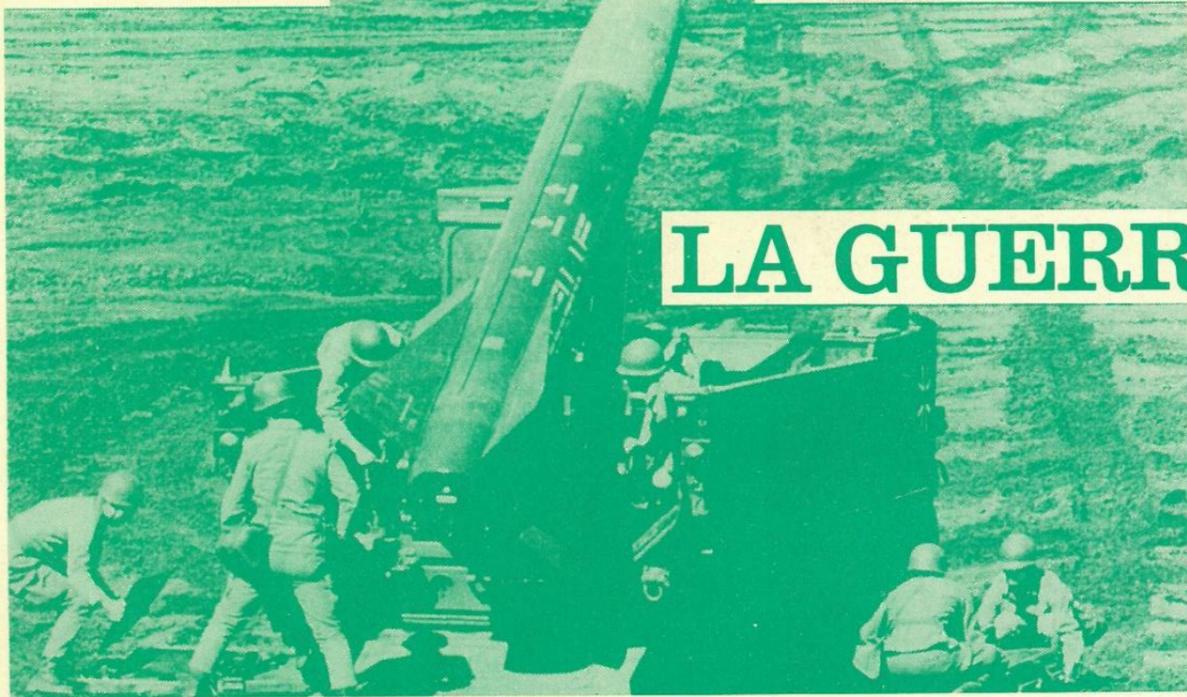
Salle Simon Patiño, 26, av. de Miremont
Cité Ciné-Club, ma 1er mars, 20h. : *Apocalypse now*, de Francis Ford Coppola; 22h. : *Z*, de Costa-Gavras.

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes
je 3, ve 4 mars, 21h. : *Special Issue Orchestra*. Org. : AMR. du lu 7 au di 13 mars : deuxième festival de jazz de l'AMR.

Et dans la prochaine brèche, le détail du Jazz festival de Lausanne (oui !) des jeudi 17 et vendredi 18 mars au Casino de Montbenon (avec Francioli et les autres...)
Otto Rhino

L'OTAN

PLANIFIE



LA GUERRE

NUCLÉAIRE PRÉVENTIVE

L'armée américaine a adopté une nouvelle doctrine de combat offensive dite "Air-Land Battle". Les ministres de la défense des pays de l'OTAN ont décidé d'en faire la base de leur politique commune lors du sommet de Bruxelles, au mois de décembre 1982. La véritable nature de l'OTAN, à savoir une alliance offensive destinée à briser militairement l'URSS et les pays de l'Est, transparaît nettement dans les traits essentiels de la doctrine "Air-Land".

L'attaque préventive nucléaire

La nouvelle doctrine comporte deux éléments : le "déclenchement précoce d'actions offensives" en vue de prendre l'initiative dans les hostilités, et "l'attaque en profondeur de l'ennemi". Le nouveau manuel officiel de l'armée américaine (US Army Field Manual 100-5) publié en août 1982 pour exposer la doctrine "Air-Land Battle", souligne que "l'offensive est la seule forme de guerre qui décide de son issue, le seul moyen pour un commandant d'atteindre un but positif ou d'anéantir les forces de l'ennemi". Pour l'emporter, précise le manuel, les troupes doivent passer très tôt à l'attaque.

Or, les opérations offensives ne se limitent pas au front des hostilités. L'attaquant doit essayer "de porter la bataille sur les arrières mêmes de l'ennemi afin de briser ses défenses avant qu'il puisse réagir. Il ne faut jamais laisser à l'ennemi la possibilité de se remettre du choc provoqué par l'assaut initial". Appliqué à l'Europe, ce principe implique que l'OTAN doit détruire les troupes du Pacte de Varsovie avant même qu'elles ne s'engagent dans les hostilités et alors qu'elles se trouvent encore profondément à l'intérieur de leur territoire.

Selon le manuel FM 100-5, les armes nucléaires et chimiques se prêtent parfaitement à ce type d'attaque en profondeur. Leur efficacité est réputée maximale lorsqu'elles sont utilisées dès le tout début des hostilités pour détruire les forces adverses de deuxième et de troisième échelon ainsi que les champs d'aviation et les centres de commandement. "Du fait de leur puissance inhérente et des moindres soucis qu'elles posent pour la sécurité des troupes (amies) ou pour les risques de dommages collatéraux, les armes nucléaires permettent

d'engager en profondeur (...) la bataille. De surcroît, "les tirs nucléaires et chimiques préparatoires peuvent réduire la force de l'ennemi au point de rendre possibles des attaques en profondeur."

L'accent mis sur l'utilisation d'emblée des armes chimiques et nucléaires est sans doute la différence la plus significative avec l'ancienne doctrine militaire américaine. Celle-ci réservait l'emploi des armes nucléaires aux situations offensives ou défensives dans lesquelles aucun autre moyen ne serait jugé suffisant pour atteindre un objectif particulier.

Le journal de l'armée américaine, *Military Review*, fait l'éloge du texte FM 100-5 : "En matière nucléaire il n'y a pas de distinction entre la première frappe et les représailles". La *Military Review* confirme que la doctrine "Air-Land Battle" prévoit non seulement que les Etats-Unis puissent prendre l'initiative d'utiliser des armes nucléaires, mais aussi l'éventualité d'une première frappe américaine. En d'autres termes, les Etats-Unis commencent la guerre en employant des armes nucléaires.

L'installation des missiles *Cruise* et *Pershing II* en Europe a précisément cette fonction : rendre la guerre nucléaire possible. Ces missiles sont, tous deux, extrêmement précis. Ils permettent justement de frapper un premier coup décisif sans laisser le temps au Pacte de Varsovie pour réagir.

La supériorité de l'OTAN en armes conventionnelles

La rengaine habituelle de la bourgeoisie est de justifier la relance de la course aux armements par le prétendu "danger d'invasion soviétique".

Qu'en est-il ? Apportant un démenti aux déclarations officielles du gouvernement Reagan, les responsables militaires américains estiment que l'OTAN bénéficie

d'une avance technologique sur l'Union soviétique. Le directeur de l'Agence pour les projets de recherche avancée du Pentagone, Richard Cooper, estime que les nouvelles catégories de missiles guidés avec précision et munis de dispositifs de frappe assurée révolutionneront la conduite des guerres. La tactique "traditionnelle" — la concentration de chars et de troupes pour lancer une attaque — ne fera qu'exposer les forces adverses à la précision dévastatrice des nouvelles armes conventionnelles et nucléaires.

L'effort soutenu qu'accomplissent les Etats-Unis pour améliorer les armes conventionnelles constitue le plan de modernisation le plus systématique jamais entrepris par l'armée US depuis la Deuxième Guerre mondiale. Un exemple : le missile *Hellfire* est une des nouvelles armes "habiles", guidées au laser. Le servant n'a pas besoin de viser avec précision. Lancé dans le voisinage immédiat de sa cible (vraisemblablement un char), le *Hellfire* fait mouche à tous les coups.

L'OTAN, c'est la guerre

Les propagandistes de la "guerre froide" disent : sans ces nouvelles armes, l'Europe doit s'attendre à une intégration de force dans "l'empire soviétique". On doit admettre que même aujourd'hui l'URSS ne pourrait se lancer dans une invasion, sans risquer des pertes insupportables pour ses troupes, avec la quasi-certitude d'une guerre nucléaire mondiale. Autre argument : les Soviétiques

disposent d'une supériorité en blindés. Cela ne résulte pas d'un effort massif de production de chars par l'URSS. Il s'agit bien plutôt de la conséquence d'une décision prise en toute connaissance de cause par l'OTAN au début des années soixante-dix : celle de compter sur la qualité et l'efficacité supérieures (plutôt que sur une grande quantité) de ses armes antichars et de ses blindés.

L'OTAN dispose à l'heure actuelle de douze missiles antichars pour chaque blindé du Pacte de Varsovie, sans compter les nouvelles acquisitions américaines, comme celle des 35 000 missiles *Hellfire* actuellement en fabrication. Chacun a encore en mémoire la guerre des Six jours en 1973, qui vit l'armée israélienne écraser en quelques jours une offensive massive de blindés grâce à ses armes antichars modernes. La récente guerre des Malouines a également démontré la redoutable efficacité des nouvelles armes "intelligentes" (*Exocet*, *Rapier*, etc.).

Il n'y a, dès lors, pas de doute à avoir. Les seuls responsables de l'accentuation des dangers de guerre nucléaire en Europe sont l'OTAN et l'impérialisme américain. La véritable nature de l'OTAN n'en apparaît que plus clairement.

A. Meylan

Note : toutes les informations contenues dans cet article sont tirées de la remarquable étude de K. Ege et M. Wenger, *Ce que serait une guerre en Europe*, publiée dans le *Monde Diplomatique* de février 1983.



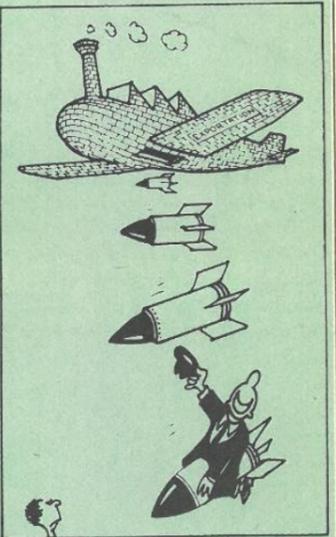
Rampe de lancement des missiles de croisière (*Cruise*).

Armements :

LA BARBARIE EN TROIS MOTS

Le groupe d'experts de l'ONU chargé de l'étude des relations entre désarmement et développement a rendu un rapport au mois d'août 1981. Ce document contient des données qui permettent de souligner le gaspillage extraordinaire de ressources humaines, scientifiques et économiques que la course aux armements impulsée par l'impérialisme entraîne.

Dans le monde entier, 600 à 650 milliards de dollars sont dépensés chaque année. 25 millions de soldats, 10 millions de personnes dans les forces paramilitaires, 4 millions de civils dans les départements de défense, 5 millions de travailleurs pour la production d'armes, 500 000 scientifiques occupés dans le secteur militaire : près de 45 millions de personnes sont occupées par les armées. Cela représente autant de personnes que les populations actives de la France et de l'Allemagne fédérale réunies.



Dessin de PLANTU.

Le commerce international des armes prend également des proportions jamais vues dans l'histoire de l'humanité. Il n'existe pas de données officielles précises. Le groupe d'experts de l'ONU calcule, cependant, que le commerce des armes à l'échelle internationale représentait 35 milliards de dollars par année. Ce sont les pays en voie de développement qui absorbent le 75 o/o de cette somme à l'importation. Les fournisseurs principaux — Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS — (80 o/o du marché) bénéficient de nombreux avantages : rentrées de devises, stabilité de la production, et de l'emploi, économies d'échelle. Le développement d'industries d'armement dans certains pays capitalistes dominés ne suscite pas une croissance et une indépendance économiques. En effet, la production militaire est très capitaliste et requiert une main-d'œuvre très qualifiée. De plus, la production d'armements nécessite une technologie très développée qui n'a que très peu de liens avec les besoins des peuples opprimés du Tiers Monde.

Ainsi les milliards pour l'armement se multiplient, tandis que faim et barbarie se propagent.